COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE POUZAUGES (85)

Zones humides

Élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal,
prescrite le 13 octobre 2015
arrêté le 9 avril 2019

DOSSIER APPROUVÉ LE :

Vu pour être annexé à la délibération,
Monsieur le Président

atelierurbanova urbanisme & architecture
Eric ENON Paysagiste concepteur
Eau-Méga Conseil en Environnement
Géo Vendée



ATLAS DU PATRIMOINE NATUREL

du Pays de Pouzauges (85)

Pays de Pouzauges
En Vendée

1ère réactualisation - **décembre 2015**.
Dans le cadre du Point Info Biodiversité
développé par le CPIE Sèvre et Bocage

Ensemble bocager à Saint-Michel-Mont-Mercure

point info biodiversité
SÈVRE ET BOCAGE
CENTRE PERMANENT D'INITIATIVES POUR L'ENVIRONNEMENT

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE ET ADMINISTRATIVE DU TERRITOIRE

Le Pays de Pouzauges dans la région des Pays de la Loire 2
Les communes qui composent le Pays de Pouzauges 3
Le relief du Pays de Pouzauges 4

MILIEUX NATURELS

Les cours d'eau et les bassins versants 5
Les zones humides 6
Les étangs 7
Les mares 8
Les zones de sensibilité 9
Les haies et la canopée 10
La typologie des haies 11
La densité de haies en mètres linéaires / hectare entre 1989 et 2015 12

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

L' occupation du sol 13
Les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) 14
Les niveaux de pollutions lumineuses générées 15

AGRICULTURE

Le Registre Parcellaire Graphique (RPG) 16
L'évolution de la taille moyenne des parcelles agricoles depuis 1995 17

BIODIVERSITÉ

La flore et les oiseaux 18
Les zones d'inventaires botaniques 19
Les espèces végétales protégées 20
L'évolution des populations nicheuses de Tourterelles des Bois 21
L'évolution des populations nicheuses de Merles noirs 22
L'évolution des populations nicheuses d'Alouettes lulu 23
Les espèces aquatiques patrimoniales 24
Le Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE) 25
Les châtaigniers greffés 26
Les greffes de châtaigniers effectuées en 2015 27
Les grenouilles rousses 28
Les collisions routières des animaux 29

MESURES DE PROTECTION

Les Zones Naturelles d'Intérêts Ecologiques, Faunistiques et Floristiques (ZNIEFF) 30
Les Espaces Naturels Sensibles (ENS) 31



Bords de Sèvre Nantaise aux Châtelliers-Châteaumur

1ère réactualisation - **décembre 2015**.

Réalisation :
CPIE Sèvre et Bocage
Claire BOUCHERON - Aline TEXIER
Sous la direction de Laurent DESNOUHES

Dans le cadre du Point Info Biodiversité développé par le CPIE Sèvre et Bocage

Avec le soutien financier de la
Communauté de Communes du Pays de Pouzauges

Localisation du Pays de Pouzauges dans la région des Pays de la Loire.

Réalisation : CPIE Sèvre et Bocage 2014

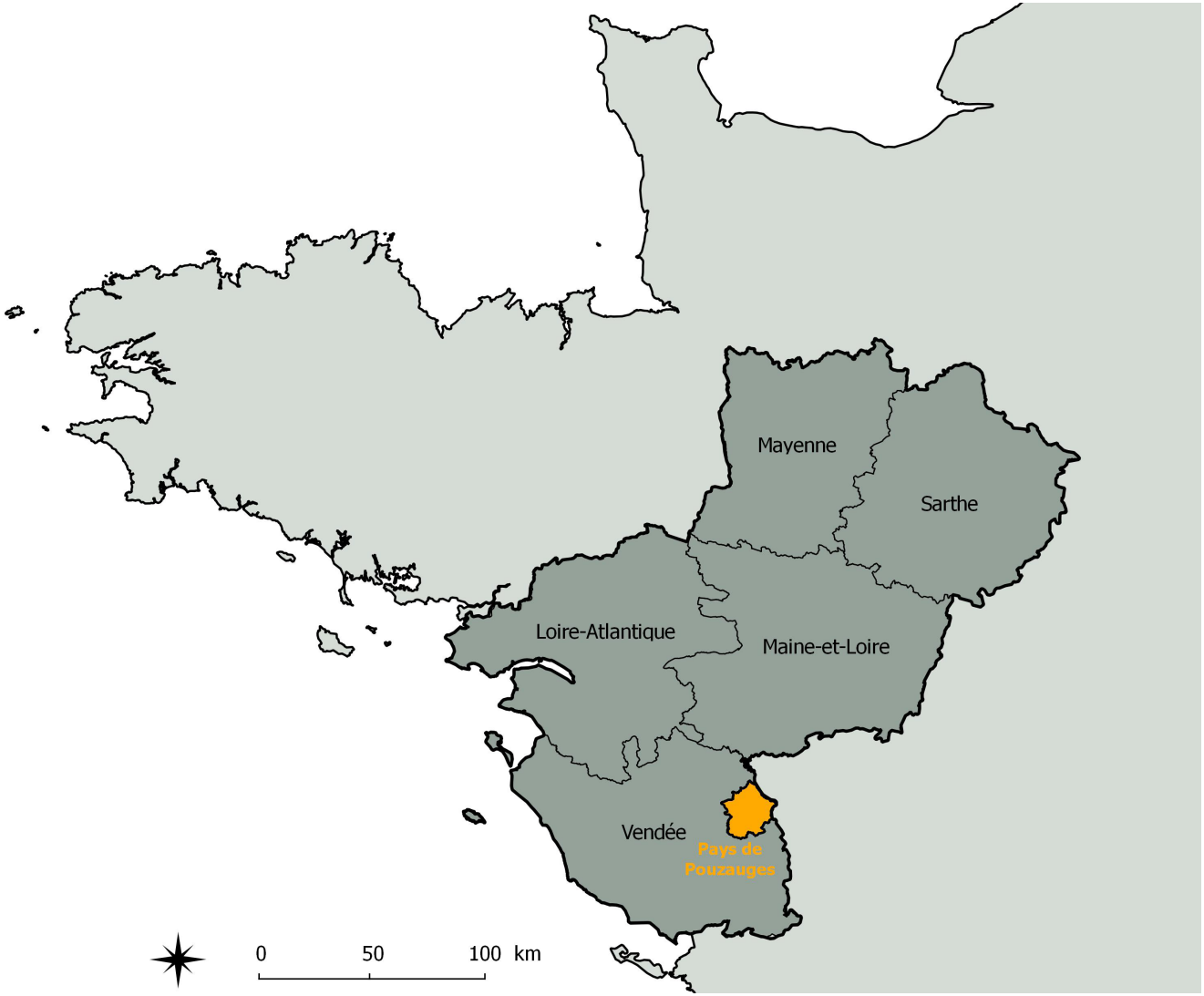



Route communale à La Pommeraie-sur-Sèvre

Le Pays de Pouzauges

Le Pays de Pouzauges se situe dans la région des Pays de la Loire, à l'est du département de la Vendée.

D'un point de vue administratif, le canton de Pouzauges appartient à l'arrondissement de la sous-préfécture de Fontenay-le-Comte.

Structuré en district du canton de Pouzauges en 1991, puis remplacé par la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges en 2002, le territoire fait également partie du Pays du Bocage vendéen qui regroupe les huit Communautés de communes du nord-est du département de la Vendée.

L'essentiel

Région des Pays de la Loire | Département de la Vendée | Arrondissement de Fontenay-le-Comte | Pays du Bocage vendéen | Canton de Pouzauges | Communauté de communes du Pays de Pouzauges.

Les communes qui composent le Pays de Pouzauges.

Réalisation : CPIE Sèvre et Bocage 2014



Le Pays de Pouzauges

D'une superficie de 320 km², le Pays de Pouzauges regroupe 13 communes : le Boupère, les Châtelliers-Châteaumur, Chavagnes-les-Redoux, la Flocellière, la Meilleraie-Tillay, Monsireigne, Montournais, la Pommeraie-sur-Sèvre, Pouzauges, Réaumur, Saint-Mesmin, Saint-Michel-Mont-Mercure et le Tallud-Sainte-Gemme.

La ville centre du territoire est Pouzauges.

Le Pays de Pouzauges compte 23 494 habitants *(source : INSEE 2011)* soit 73 habitants / km² *(moyenne nationale : 117 hab/km² en 2014)*.

L'essentiel

13 communes | 23 494 habitants | 73 habitants / km².

La superficie, population et densité communales
(source : INSEE 2011)
Classement, par ordre d'importance : 1 2 3

Commune	Superficie en ha	Habitants	Densité
Le Boupère	4 360	3 069	70,4
Les Châtelliers-Châteaumur	1 835	715	39,0
Chavagnes-les-Redoux	1 539	817	53,1
La Flocellière	2 920	2 554	87,5
La Meilleraie-Tillay	2 014	1 591	79,0
Monsireigne	2 085	944	45,3
Montournais	2 943	1 764	60,0
La Pommeraie-sur-Sèvre	1 567	1 081	69,0
Pouzauges	3 670	5 679	154,7
Réaumur	2 220	848	38,2
Saint-Mesmin	2 646	1 810	68,4
Saint-Michel-Mont-Mercure	2 581	2 136	82,7
Tallud-Sainte-Gemme	1 869	486	26,0
Pays de Pouzauges	32 068,7	23 494	73,3

Le relief du Pays de Pouzauges.

Réalisation : CPIE Sèvre et Bocage 2014
Sources : Cadastre, 2010 - IGN, 2012

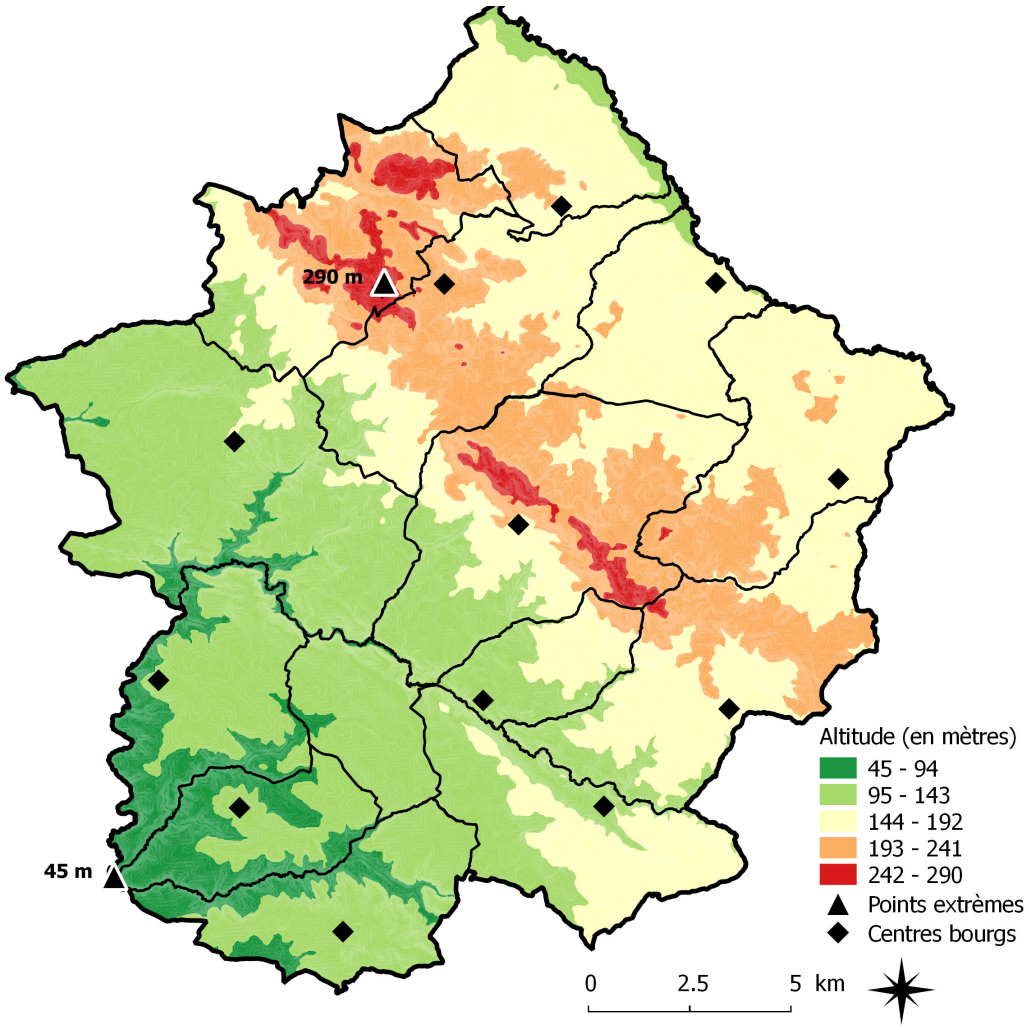



Paysage de collines à Saint-Michel-Mont-Mercure

Le relief intercommunal

L'altitude varie de 45 mètres, au niveau du Lac de Rochereau (sur les communes de Monsireigne et de Chavagnes-les-Redoux), à 290 mètres au Mont-Mercure sur la commune de Saint-Michel-Mont-Mercure. Ce dernier est également le point culminant du département de la Vendée.

Les altitudes du Pays de Pouzauges varient ainsi :
- < 100 mètres : 3 811 ha (11.9 % du Pays de Pouzauges)
- 100-200 mètres : 23 543 ha (73.4 % du Pays de Pouzauges)
- > 200 mètres : 4 728 ha (14.7 % du Pays de Pouzauges)

Installés sur les contreforts du massif armoricain, les points les plus élevés correspondent à une ligne de collines granitiques marquant fortement le paysage contrasté du Pays de Pouzauges. On peut citer comme autres points très élevés le Bois de la Folie (276 m), le Puy Lose (271 m) ou encore le Puy Crapaud (269 m) à Pouzauges.

L'essentiel

Altitude oscillant de 45 m à 290 m | Mont-Mercure, 290 m, point culminant de la Vendée.

Les cours d'eau du Pays de Pouzauges et leur bassin versant.

Réalisation : CPIE Sèvre et Bocage 2014

Sources : Cadastre, 2010 - BD Carthage, 2010 - AELB, DIREN, ONEMA, 2010

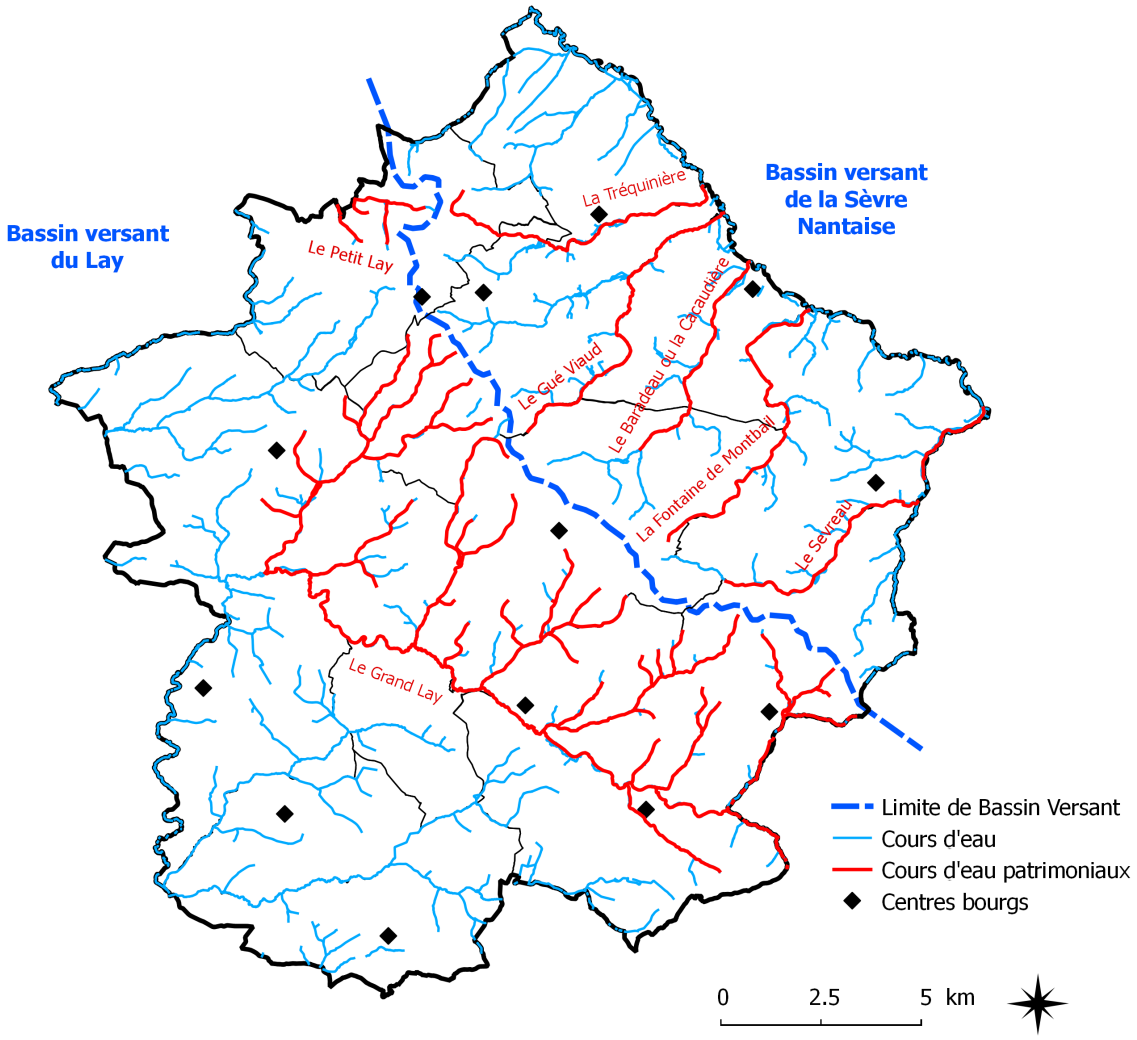

Réservoir biologique : cours d'eau ou partie de cours d'eau ou canal qui comprend une ou plusieurs zones de reproduction ou d'habitat d'espèces patrimoniales permettant ainsi leur dissémination dans le bassin versant.

Les cours d'eau

402,6 km linéaires de cours d'eau circulent sur le territoire du Pays de Pouzauges, répartis sur deux bassins versants :
- Le bassin versant de la Sèvre Nantaise (39 % du territoire) au nord-est
- Le bassin versant du Lay (61 % du territoire) au sud-ouest.

Parmi ces cours d'eau, 7 sont patrimoniaux puisque identifiés comme « Réservoirs biologiques » dans le SDAGE *(Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux)* Loire Bretagne. Il s'agit des ruisseaux de la Tréquinière, du Gué Viaud, du Baradeau (ou de la Cacaudière), de la Fontaine de Montbail, du Sevreau, du Petit Lay et du Grand Lay. Ces réservoirs biologiques abritent des populations d'une espèce patrimoniale en nette régression générale : l'écrevisse à pattes blanches.

L'essentiel

402,6 kilomètres linéaires de cours d'eau | Bassin versant de la Sèvre Nantaise | Bassin versant du Lay | 7 cours d'eau identifiés « Réservoirs biologiques ».

Proportion des cours d'eau et réservoirs biologiques départementaux situés en Pays de Pouzauges, en km et en %.

Superficie des cours d'eau de la Vendée	6 412 km linéaire	
Superficie des cours d'eau du Pays de Pouzauges	402 km linéaire	soit 6,2% des cours d'eau de la Vendée
Cours d'eau « Réservoirs biologiques » de la Vendée	1 075 km linéaire	
Cours d'eau « Réservoirs biologiques » du Pays de Pouzauges	187 km linéaire	soit 17,4% des cours d'eau « Réservoirs biologiques » de la Vendée

Les zones humides inventoriées entre 2009 et 2014.

Réalisation : CPIE Sèvre et Bocage 2014
Sources : Cadastre, 2010 - CPIE Sèvre et Bocage, 2014

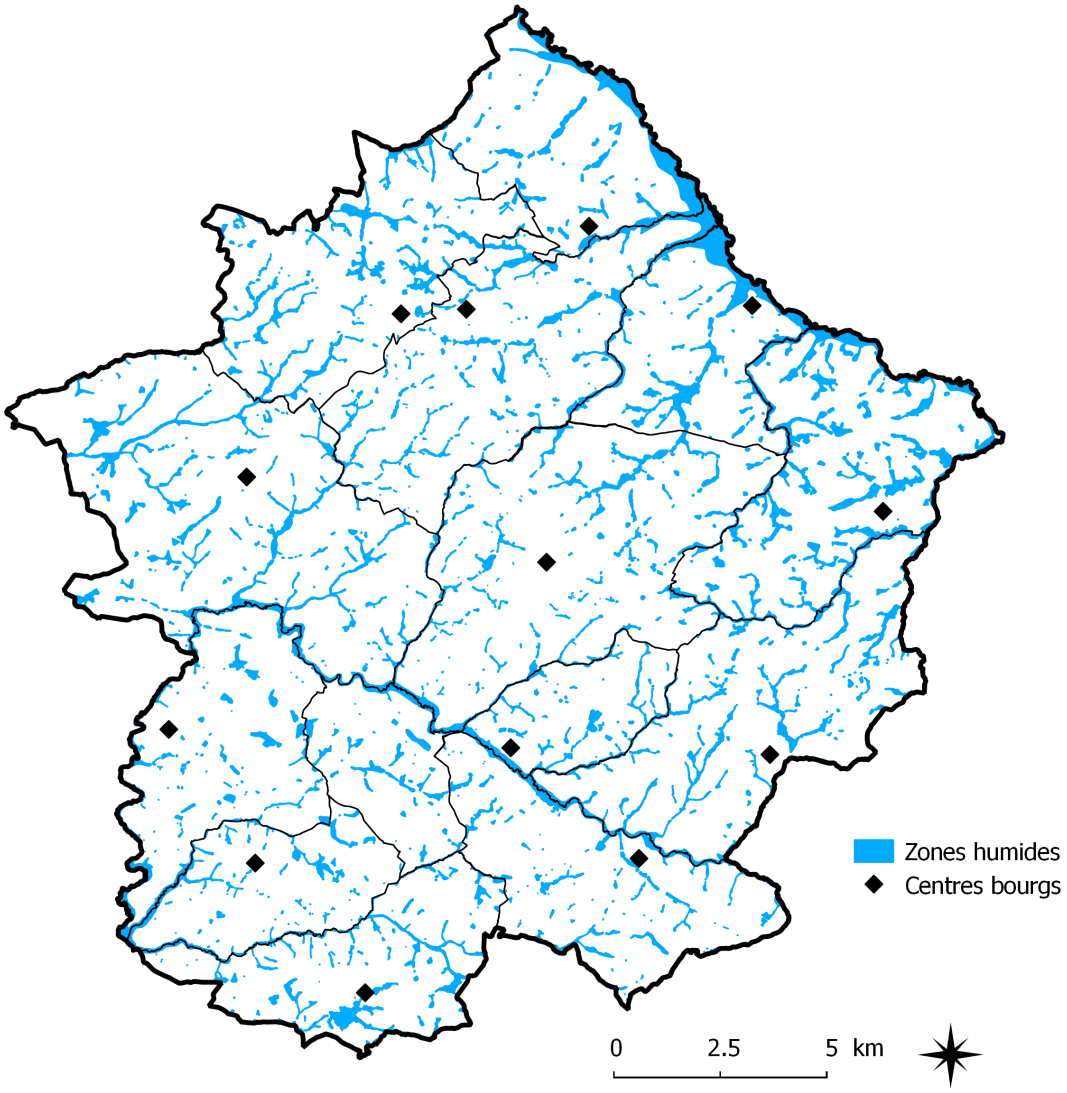

Les zones humides

Les inventaires des zones humides des communes du Pays de Pouzauges ont permis de mettre en évidence 2 501 ha de zones humides, soit 7.8 % du territoire du Pays de Pouzauges.

Les communes en bord de Sèvre Nantaise comme Les Châtelliers-Châteaumur et La Pommeraie-sur-Sèvre sont celles qui possèdent le plus de zones humides par rapport à leur superficie totale mais c'est la commune de Saint-Mesmin qui arrive en tête avec 400 ha (soit 15.12 % de sa superficie).

L'essentiel

7.8% de zones humides sur le territoire intercommunal.

Les zones humides, par commune, en superficie en hectare et en proportion de la superficie du territoire.
Classement, par ordre d'importance : 1 2 3

Commune	Superficie en ha	% de la superficie du territoire
Le Boupère	269	6,18
Les Châtelliers-Châteaumur	210	11,45
Chavagnes-les-Redoux	76	5,60
La Flocellière	190	6,51
La Meilleraie-Tillay	128	6,37
Monsireigne	145	6,95
Montournais	221	7,51
La Pommeraie-sur-Sèvre	228	14,55
Pouzauges	175	4,77
Réaumur	119	5,34
Saint-Mesmin	400	15,12
Saint-Michel-Mont-Mercure	197	7,63
Tallud-Sainte-Gemme	143	7,63
Pays de Pouzauges	2 501	7,80

Les étangs répertoriées entre 2009 et 2014.

Réalisation : CPIE Sèvre et Bocage 2014
Sources : Cadastre, 2010 - CPIE Sèvre et Bocage, 2014

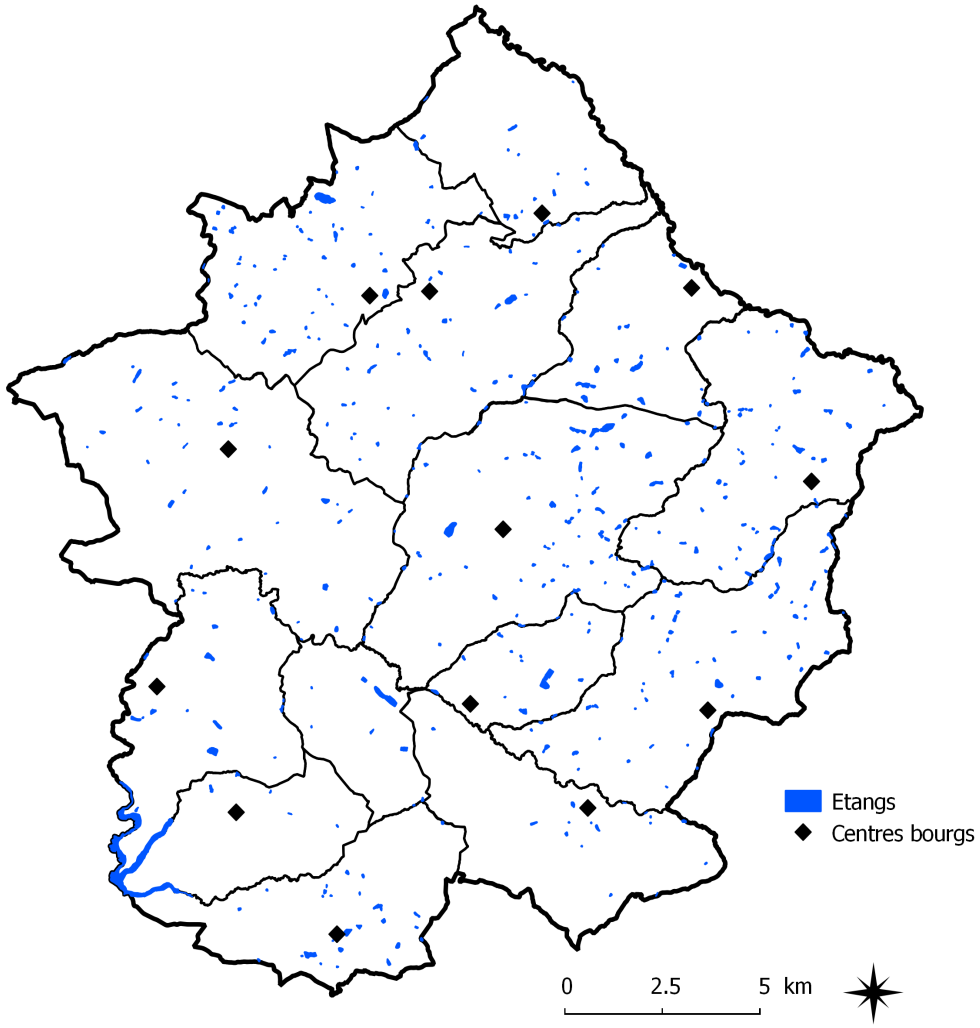

Les étangs

Le Pays de Pouzauges possède 511 étangs, recouvrant ainsi 312.5 hectares, soit 0.97 % du territoire.

C'est la commune de Pouzauges qui en compte le plus grand nombre (82) mais c'est la commune de Monsireigne qui en présente la plus grande superficie (55.1 ha) correspondant à 2.6 % de sa superficie totale. Ceci s'explique par la présence du Lac de Rochereau situé en partie sur la commune.

L'essentiel

511 étangs | 0,97% du territoire.

Les étangs, par commune, en nombre, en superficie en hectare et en pourcentage du territoire.

Classement, par ordre d'importance : 1 2 3

Commune	Nombre	Superficie en ha	% de la superficie du territoire
Le Boupère	41	17,9	0,411
Les Châtelliers-Châteaumur	16	6,7	0,365
Chavagnes-les-Redoux	8	23,8	1,751
La Flocellière	42	18,5	0,633
La Meilleraie-Tillay	33	21,8	1,083
Monsireigne	21	55,1	2,642
Montournais	70	27	0,917
La Pommeraie-sur-Sèvre	26	18	1,149
Pouzauges	82	42,8	1,166
Réaumur	18	4,8	0,216
Saint-Mesmin	61	26,3	0,994
Saint-Michel-Mont-Mercure	63	28,5	1,104
Tallud-Sainte-Gemme	30	21,3	1,139
Pays de Pouzauges	511	312,5	0,974

Les mares répertoriées entre 2009 et 2014.

Réalisation : CPIE Sèvre et Bocage 2014
Sources : Cadastre, 2010 - CPIE Sèvre et Bocage, 2014

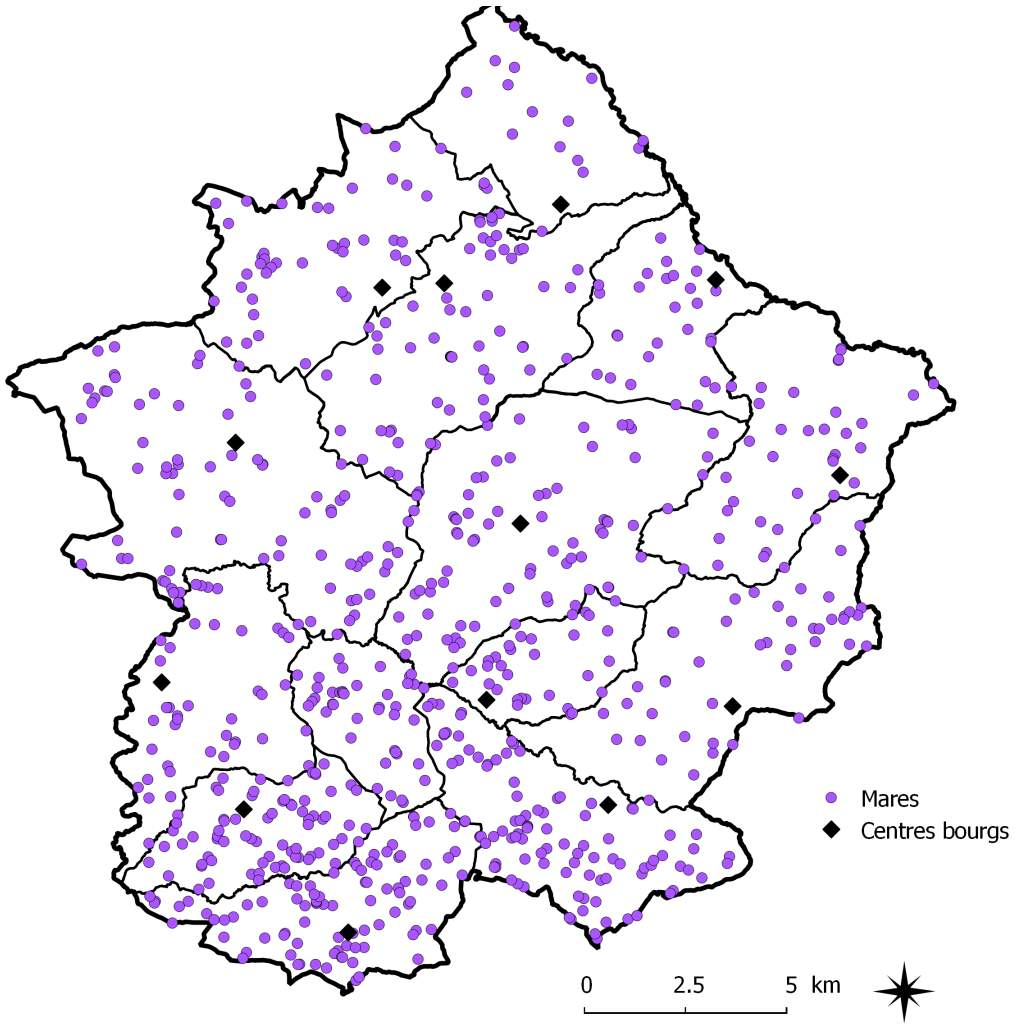

Les mares

À l'occasion des inventaires des zones humides, 750 mares ont été recensées sur le Pays de Pouzauges.

C'est la commune de Réaumur qui en possède le plus (96), suivie par Tallud-Sainte-Gemme (92). En rapportant le nombre de mares à la surface communale, c'est Chavagnes-les-Redoux qui en présente la densité la plus importante : 5,2 mares / km².

A l'échelle du territoire intercommunal, on remarque que le nombre de mares est plus important dans la partie sud-ouest du territoire et tend à diminuer progressivement en se dirigeant vers le nord-est.

La moyenne du Pays de Pouzauges est de 2,3 mares / km².

L'essentiel

750 mares | 2,3 mares / km².

Les mares par communes, en nombre et en densité au km².
Classement, par ordre d'importance : 1 2 3

Commune	Nombre en unité	Densité / km²
Le Boupère	74	1,7
Les Châtelliers-Châteaumur	15	0,8
Chavagnes-les-Redoux	70	5,2
La Flocellière	59	2
La Meilleraie-Tillay	72	3,6
Monsireigne	44	2,1
Montournais	47	1,6
La Pommeraie-sur-Sèvre	26	1,7
Pouzauges	74	2
Réaumur	96	4,3
Saint-Mesmin	37	1,4
Saint-Michel-Mont-Mercure	44	1,7
Tallud-Sainte-Gemme	29	4,9
Pays de Pouzauges	750	2,3

Les zones de sensibilité environnementale.

Réalisation : CPIE Sèvre et Bocage 2014
Sources : Cadastre, 2010 - CPIE Sèvre et Bocage, 2014

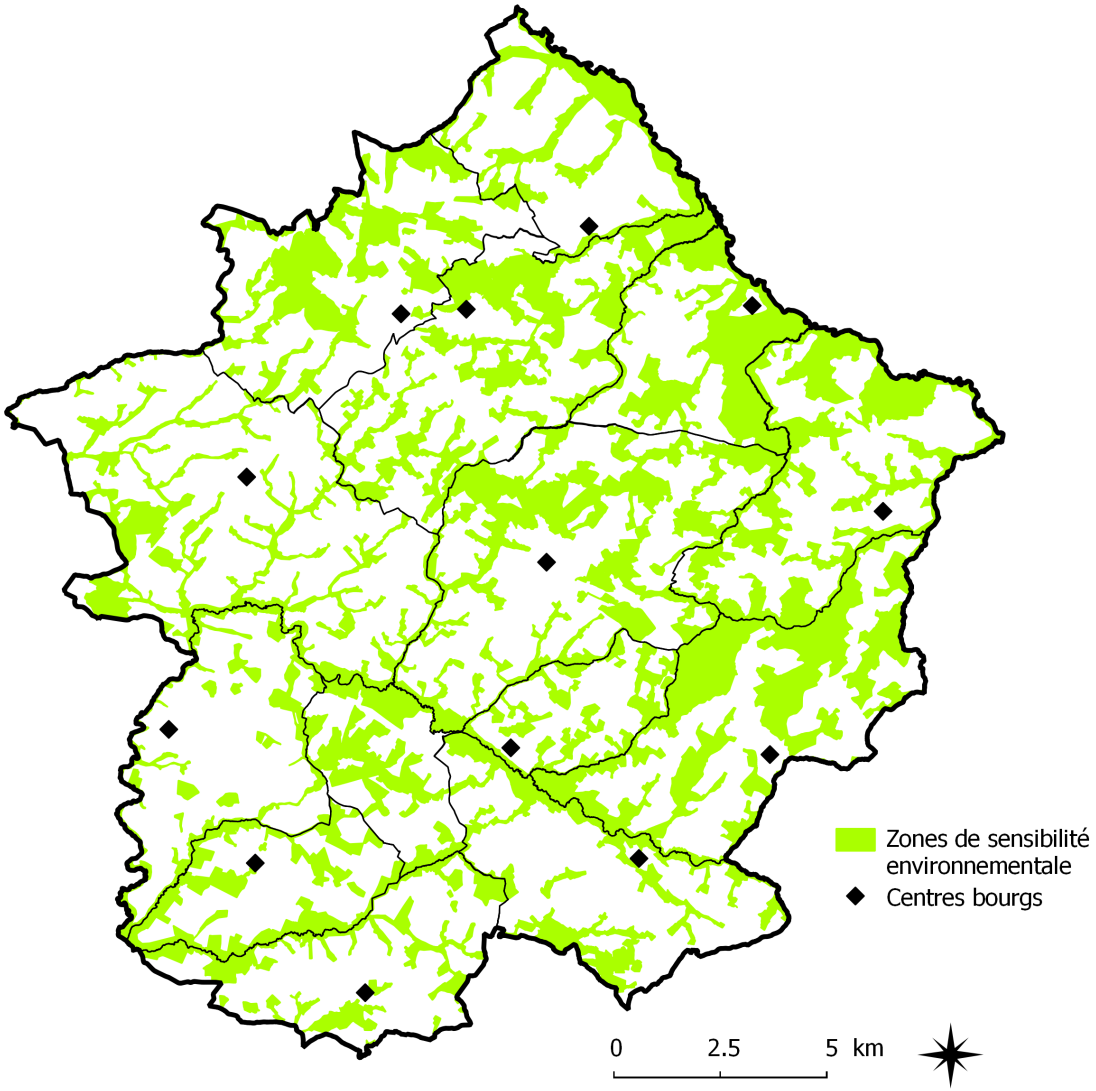

Suite à la réalisation des inventaires des zones humides, des zones de sensibilité environnementale ont été mises en évidence : elles permettent d'identifier les secteurs de la commune qui présentent un intérêt patrimonial et paysager représentatif du Haut Bocage vendéen.

Les zones de sensibilité environnementale

A l'échelle du Pays de Pouzauges, 10 199 ha correspondent à ces zones de sensibilité environnementale, soit 31,8 % de la surface totale du territoire.

A l'échelle communale, c'est Montournais qui en possède le plus (1 359 ha) mais c'est la Pommeraie-sur-Sèvre qui en est le plus recouverte par rapport à sa surface totale (48,4 %).

L'essentiel

31,8% de la surface totale du territoire correspondent à des zones de sensibilité environnementale.

Les zones de sensibilité environnementale, par commune, en superficie en hectare et en pourcentage communal.

Classement, par ordre d'importance : 1 2 3

Commune	Superficie en ha	% du territoire
Le Boupère	367	8,41
Les Châtelliers-Châteaumur	510	27,8
Chavagnes-les-Redoux	456	33,55
La Flocellière	1 056	36,16
La Meilleraie-Tillay	726	36,05
Monsireigne	854	40,95
Montournais	1 359	46,18
La Pommeraie-sur-Sèvre	758	48,39
Pouzauges	1 240	33,79
Réaumur	532	23,96
Saint-Mesmin	1 018	38,48
Saint-Michel-Mont-Mercure	891	34,52
Tallud-Sainte-Gemme	432	23,11
Pays de Pouzauges	10 199	31,80

Les haies et la canopée en Pays de Pouzauges.

Réalisation : CPIE Sèvre et Bocage 2014
Sources : Cadastre, 2010 - IFN, FRC Pays de la Loire, 2010 - CPIE Sèvre et Bocage, 2014



Linéaire de haies *(sources FRC)*

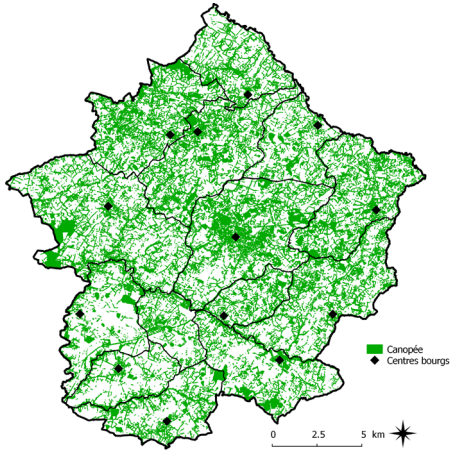

Canopée végétale *(sources CPIE)*

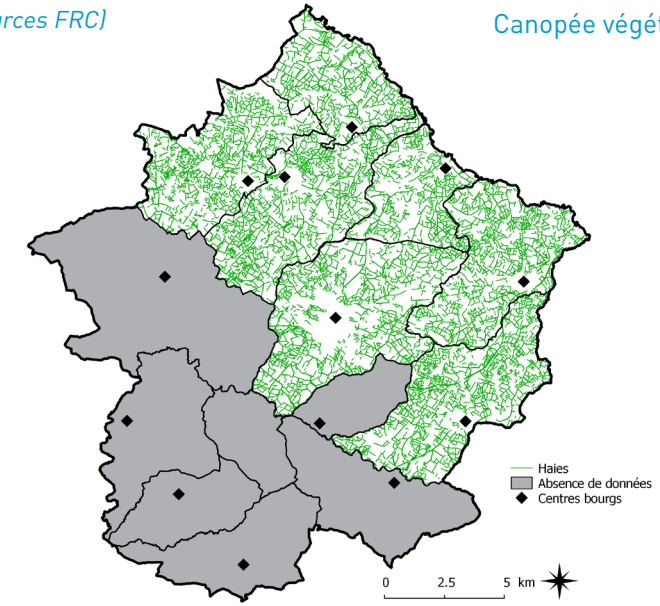

Haies inventoriées sur les communes situées principalement sur le bassin versant de la Sèvre Nantaise *(sources CPIE)*

La canopée et les haies

La canopée correspond à la couverture végétale d'un territoire.

La commune de Pouzauges possède le plus de surface boisée avec 812 ha mais c'est Saint-Michel-Mont-Mercure qui en est le plus recouverte avec 23.54 % de sa superficie de boisée.

D'après les données de la FRC *(Fédération Régionale des Chasseurs)*, c'est la Meilleraie-Tillay qui posséderait le plus de haies avec 69.53 m/ha suivie de St Mesmin (69.18 m/ha) et Saint-Michel (67.26 m/ha).

Lors de la réalisation des inventaires de zones humides, les communes situées sur le bassin versant de la Sèvre Nantaise ont également fait l'objet d'un inventaire de leurs haies. Sur ces 7 communes du Pays de Pouzauges, c'est Montournais qui en possède le plus à l'hectare (99.74 m/ha) suivi de la Flocellière (92.12 m/ha) et de Saint-Mesmin (89.38 m/ha).

L'essentiel

5 972 hectares de surfaces boisées pour le Pays de Pouzauges.

La typologie des haies des communes situées sur le bassin versant de la Sèvre Nantaise en Pays de Pouzauges.

Réalisation : CPIE Sèvre et Bocage 2014

Sources : Cadastre, 2010 - CPIE Sèvre et Bocage, 2014

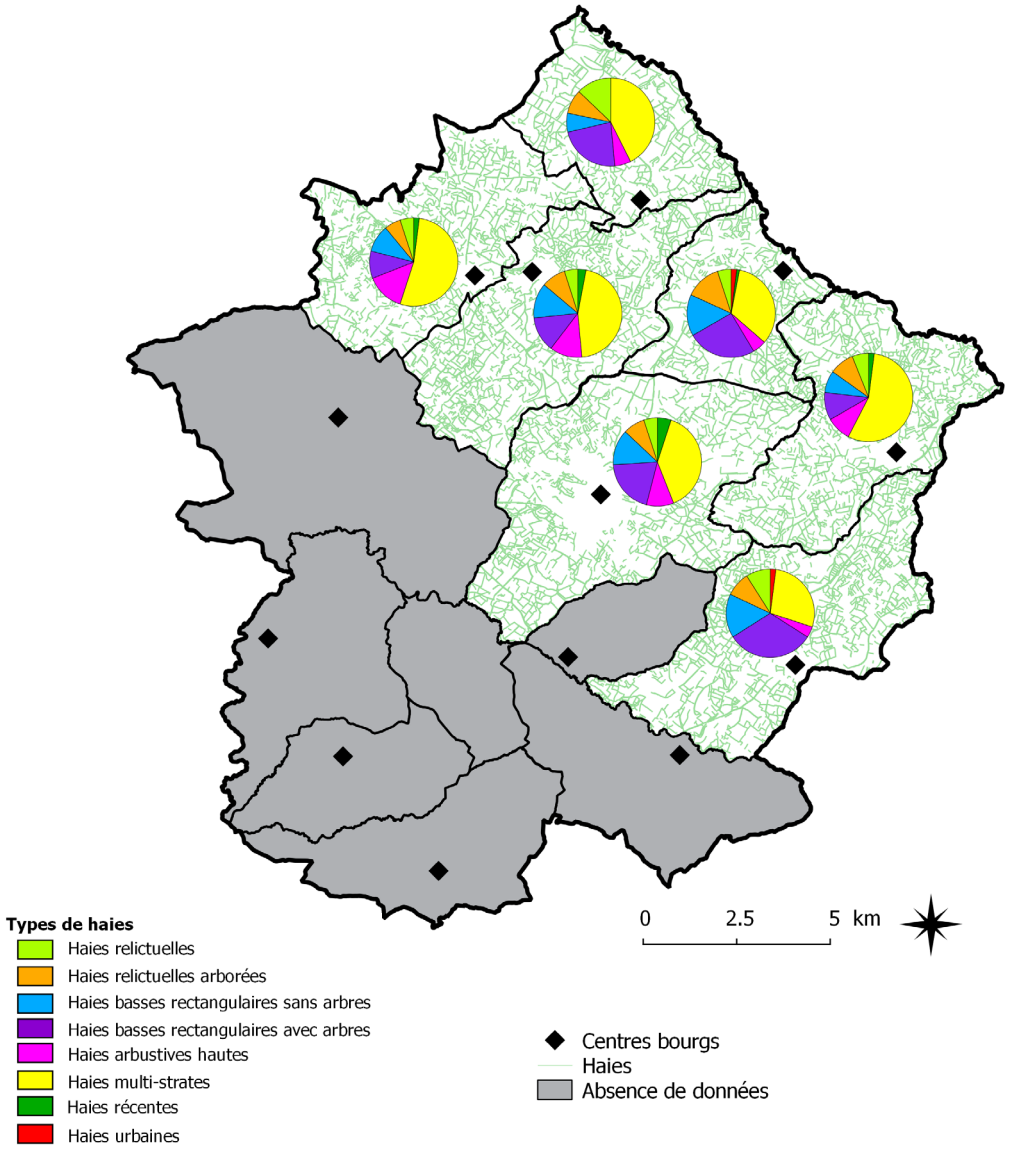

La typologie des haies

Cette information n'est disponible que pour les communes majoritairement situées sur le bassin versant de la Sèvre Nantaise.

Sur l'ensemble de ce territoire concerné, la plupart des haies sont des haies vives de type multi-strates (42 %). En seconde position, on retrouve les haies basses rectangulaires avec arbres (19 %), très caractéristiques des milieux bocagers.

L'essentiel

42% des haies inventoriées sont des haies vives de type multi-strates.

Mètre linéaire de haies des communes concernées par l'inventaire.
Classement, par ordre d'importance : 1 2 3

Commune	Haies récentes	Haies vives	Haies rectan-gulaires	Haies relic-tuelles	Aligne-ment d'arbres
Les Chât.-Châteaumur	0	73 246	45 077	19 871	13 233
La Flocellière	6 992	156 138	68 835	12481	24 180
La Pommeraie-sur-S.	1 671	46 560	50 766	6 495	16 757
Montournais	695	94 309	141 029	27 202	24 948
Pouzauges	13 419	144 891	97 466	13 619	24 588
Saint-Mesmin	4 240	149 003	41 676	14 524	21 790
Saint-Michel-Mont-M.	4 701	143 674	43 383	10 379	13 619

DÉFINITIONS :

- Haie récente : haie implantée depuis < 5 ans.
- Haie vive : haie haute présentant plusieurs strates.
- Haie rectangulaire : haie faisant l'objet d'une taille latérale et sommitale.
- Haie relictuelle : haie entretenue au broyeur dont la gestion ne permet pas le renouvellement.

La densité de haies en mètres linéaires / hectare entre 1989 et 2015

Réalisation : CPIE Sèvre et Bocage 2015

Sources : Cadastre, 2010 - CPIE Sèvre et Bocage, 2015

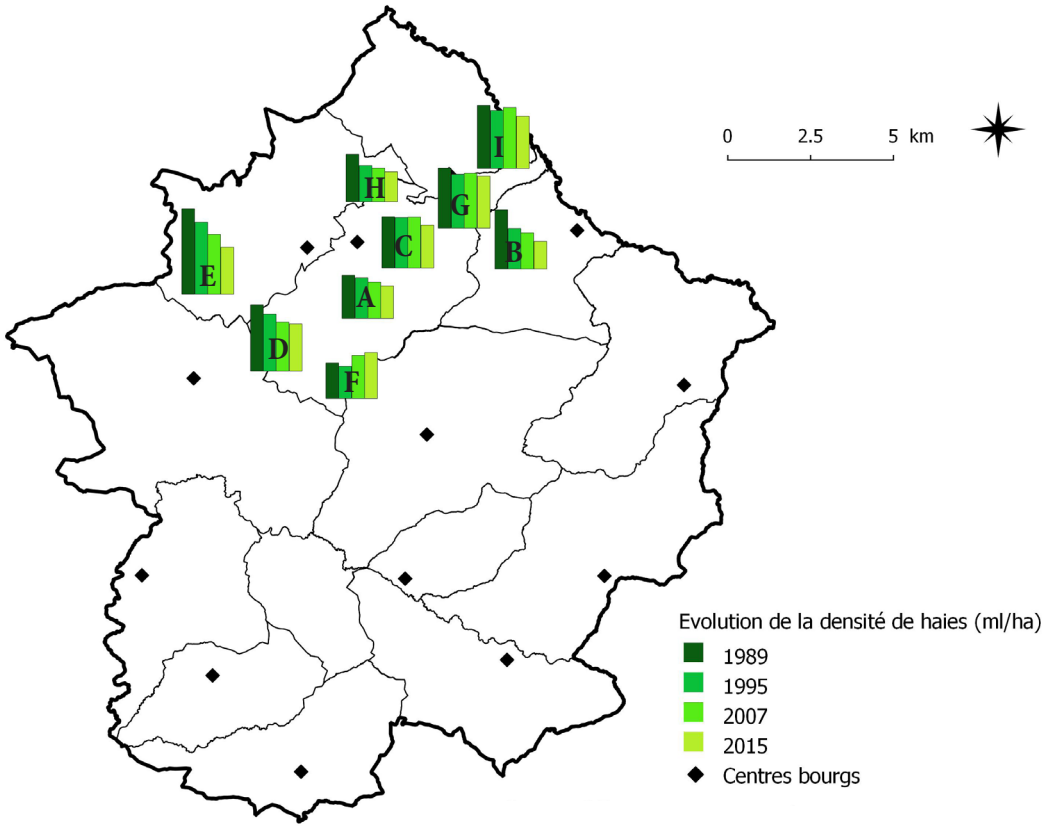

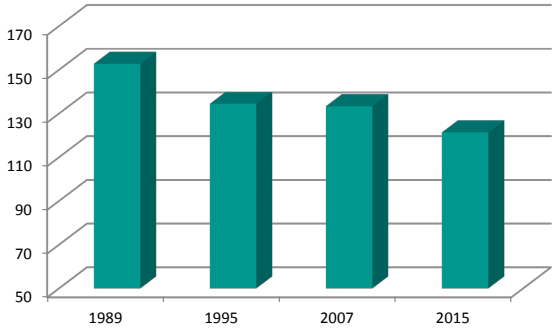

Evolution moyenne du linéaire de haies de 1989 à 2015 sur les aires d'étude.

L'évolution de la densité des haies

Depuis plus de 20 ans, l'évolution de la densité des haies a été suivie dans le nord du Pays de Pouzauges. Pour réaliser cette étude, le linéaire de haies a été relevé en 1989, 1995, 2007 et 2015, toujours sur les mêmes secteurs d'environ 100 ha chacun.

Globalement, les résultats traduisent une forte diminution du linéaire de haies dans cette partie du territoire, particulièrement entre 1989–1995. La densité moyenne reste relativement stable entre 1995 et 2007 mais on constate une nouvelle diminution entre 2007 et 2015. On peut noter toutefois que cette tendance est inversée pour le secteur le plus au sud où des haies semblent y avoir été replantées au cours de ces dernières années.

Sur la base de cette étude, la perte de 20.5 % des haies en 26 ans dans le périmètre étudié serait similaire sur l'ensemble du Pays de Pouzauges. Ainsi, à l'échelle de la communauté de communes, ce seraient 895 km de haies qui auraient disparu en 26 ans dont 340 km depuis 8 ans.

L'essentiel

20% du linéaire de haies du territoire ont disparu depuis 1989.

Densité de haies recensées en mètre linéaire / hectare.

Site	1989	1995	2007	2015	Evolution en 26 ans
A	98.4	92.8	82.7	74.5	- 24.3 %
B	135.4	93.3	82.7	64.1	- 25.7 %
C	117.4	115.4	116.1	97.6	- 16.9 %
D	151.5	130.5	111.9	108.3	- 28.5 %
E	195.6	164.5	137.1	107.6	- 45 %
F	80.9	73.6	99.1	105.6	+ 30.5 %
G	137.4	122.8	125	118.7	- 13.6 %
H	108.8	93.1	77.3	68.4	- 37,1 %
I	144.6	132.9	139.8	119.4	- 14.4 %
Moyenne	136.3	120	119	108.4	- 20.5 %

L'occupation du sol du Pays de Pouzauges.

Réalisation : CPIE Sèvre et Bocage 2014
Sources : Cadastre, 2010 - CLC, 2006

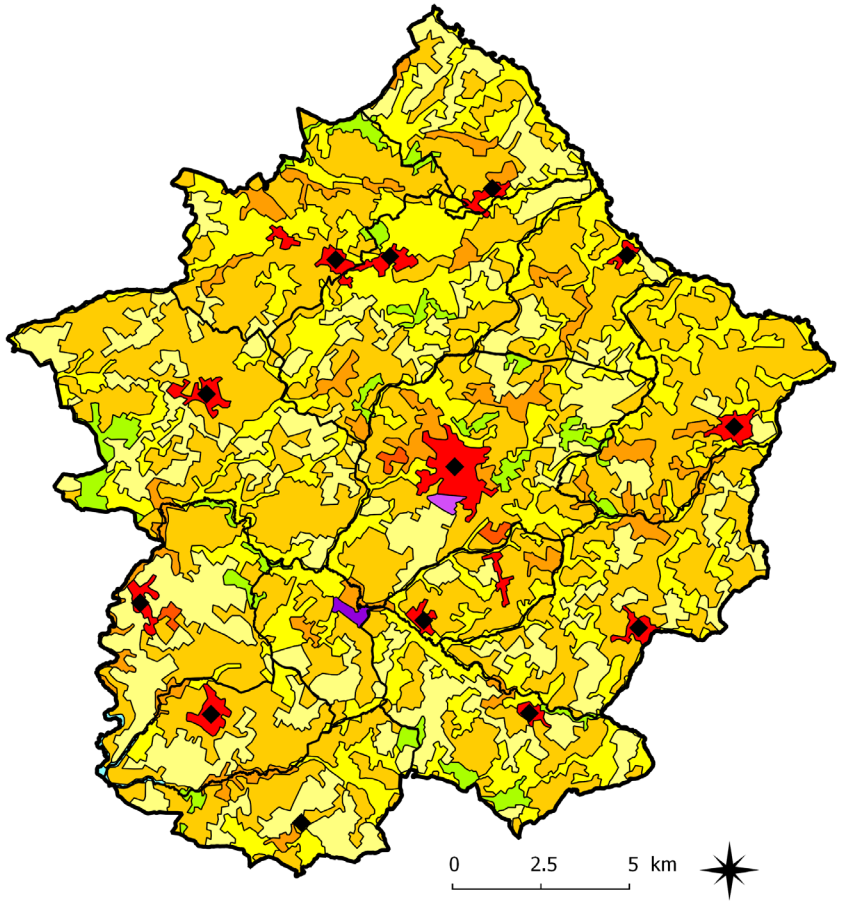

Le programme CORINE Land Cover piloté par l'Agence européenne pour l'environnement permet de cartographier l'occupation du territoire des 38 états européens, à partir d'une même nomenclature.



Prairie permanente et champ cultivé à Saint-Mesmin.

L'occupation du sol

Sur le Pays de Pouzauges, trois types d'occupation du sol dominent :

- Les « systèmes culturaux et parcellaires complexes » avec l'occupation de 41.95 % du territoire (13 446 ha).
- Les « prairies » avec 24.45 % du territoire (7 836 ha).
- Les « terres arables hors périmètres d'irrigation » qui représentent 21.76 % (6 973 ha).

Cette tendance à l'échelle intercommunale se retrouve à l'échelle communale.

L'essentiel

3 types d'occupation du sol | Systèmes Culturaux et parcellaires complexes | Prairies | Terres arables hors périmètres d'irrigation.

Les Plan Locaux d'Urbanisme (PLU) réalisés au 13 mars 2012.

Réalisation : CPIE Sèvre et Bocage 2014
Sources : Cadastre, 2010 - DIREN, 2012

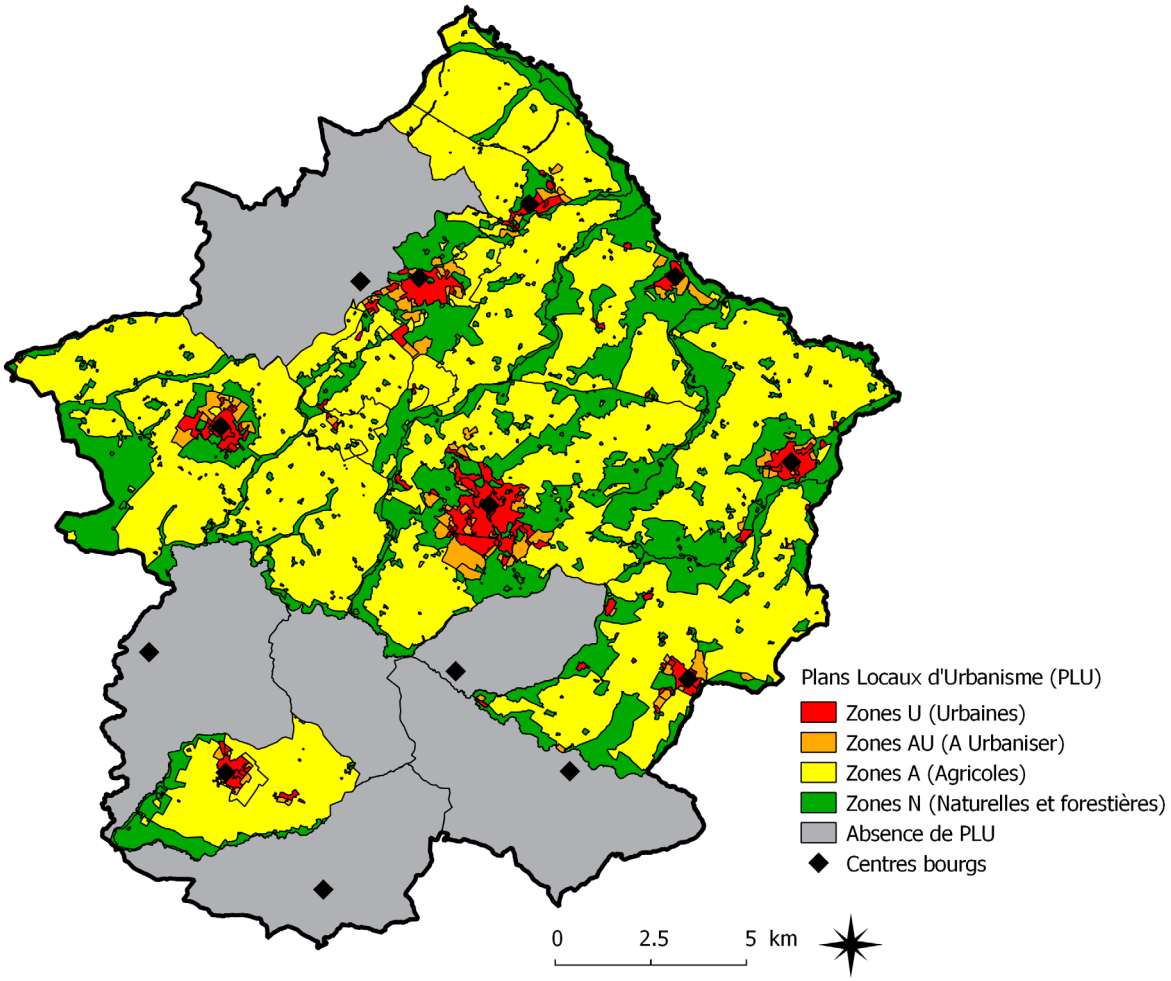

Les Plans Locaux d'Urbansime

Au 13 mars 2012, 8 communes du Pays de Pouzauges possédaient un PLU. Les autres communes étaient concernées par un Plan d'Occupation des Sols (POS) ou une carte communale.

Sur la superficie totale de ces communes :
- 4% correspondent à des zones urbaines (U),
- 3% à des zones à urbaniser (AU),
- 63% à des zones agricoles (A)
- 30% à des zones naturelles et forestières (N).

L'essentiel

8 communes sur 13 possèdent un PLU | Les espaces à vocations agricoles et naturelles représentent 93% du territoire.

La superficie des différents zonages du PLU, en ha et en % du territoire intercommunal.

Zone	Surface	Pourcentage
U (urbaines)	845 ha	4 %
AU (à urbaniser)	572 ha	3 %
A (agricoles)	13 496 ha	63 %
N (naturelles et forestières)	6 409 ha	30 %
Total	21 322 ha	100 %

Les niveaux de pollutions lumineuses en Pays de Pouzauges.

Réalisation : CPIE Sèvre et Bocage 2015
Sources : Cadastre, 2010 - AVEX / Frédéric Tapissier, 2013 - Corine Land Cover 2006

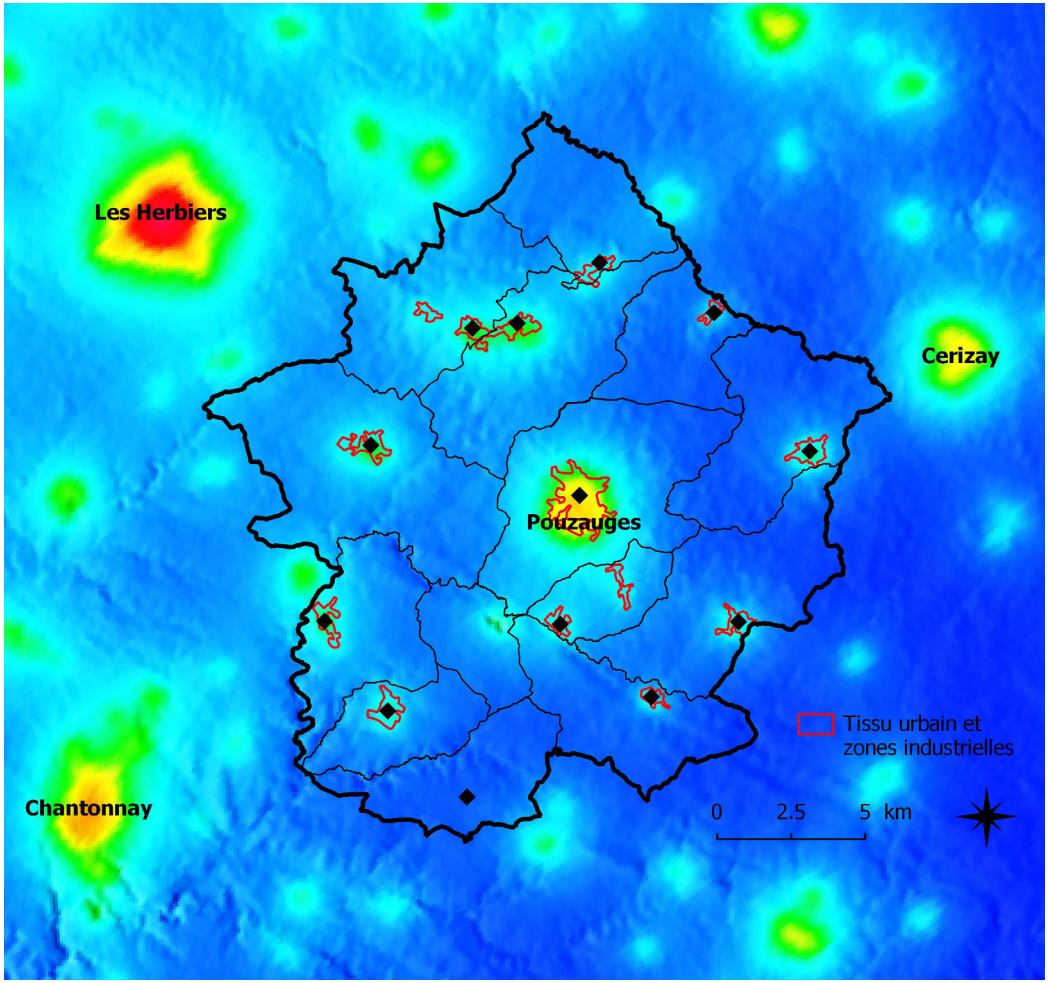

© Frédéric Tapissier / AVEX

La situation de la pollution lumineuse

Par rapport aux territoires situés à l'ouest, la pollution lumineuse du Pays de Pouzauges reste localisée sur les bourgs des communes.

C'est au cœur de Pouzauges que les valeurs sont les plus élevées (orange) alors qu'à l'inverse, la commune du Tallud-Sainte-Gemme n'est pas impactée par ce phénomène et reste uniformément en bleu foncé. On peut également noter, en plus des zones urbaines, la présence de la carrière de la Meilleraie (probablement liée à la période de prise de vue).

Légende de la carte visuelle



Blanc : Pollution lumineuse très puissante et omniprésente. Typique des très grands centres urbains et grandes métropoles.

Magenta : Les principales constellations commencent à être reconnaissables.

Rouge : Les constellations et quelques étoiles supplémentaires apparaissent. Au télescope, certains Messier se laissent apercevoir.

Orange : Dans de bonnes conditions, la pollution est omniprésente, mais quelques coins de ciel plus noir apparaissent ; typiquement moyenne banlieue.

Jaune : Pollution lumineuse encore forte. La Voie Lactée peut apparaître dans de très bonnes conditions. Certains Messier parmi les plus brillants peuvent être perçus à l'oeil nu.

Vert : Grande banlieue, faubourgs des métropoles, Voie Lactée souvent perceptible, mais très sensible encore aux conditions atmosphériques, typiquement les halos de pollution lumineuse n'occupent qu'une partie du ciel et montent à 40-50° de hauteur.

Cyan : La Voie Lactée est visible la plupart du temps (en fonction des conditions climatiques) mais sans éclat, elle se distingue sans plus.

Bleu : Bon ciel, la Voie Lactée se détache assez nettement, néanmoins, des sources éparses de pollution lumineuse sabotent encore le ciel ici et là.

Bleu nuit : Voie Lactée présente et assez puissante, les halos lumineux sont très lointains et dispersés, ils n'affectent pas notoirement la qualité du ciel.

Noir : Plus de problème de pollution lumineuse décelable à la verticale sur la qualité du ciel. La pollution lumineuse ne se propage pas à plus de 8° au dessus de l'horizon.

Les Registres Parcellaires Graphiques (RPG) en 2011.

Réalisation : CPIE Sèvre et Bocage 2014
Sources : Cadastre, 2010 - DDTM Vendée, 2011

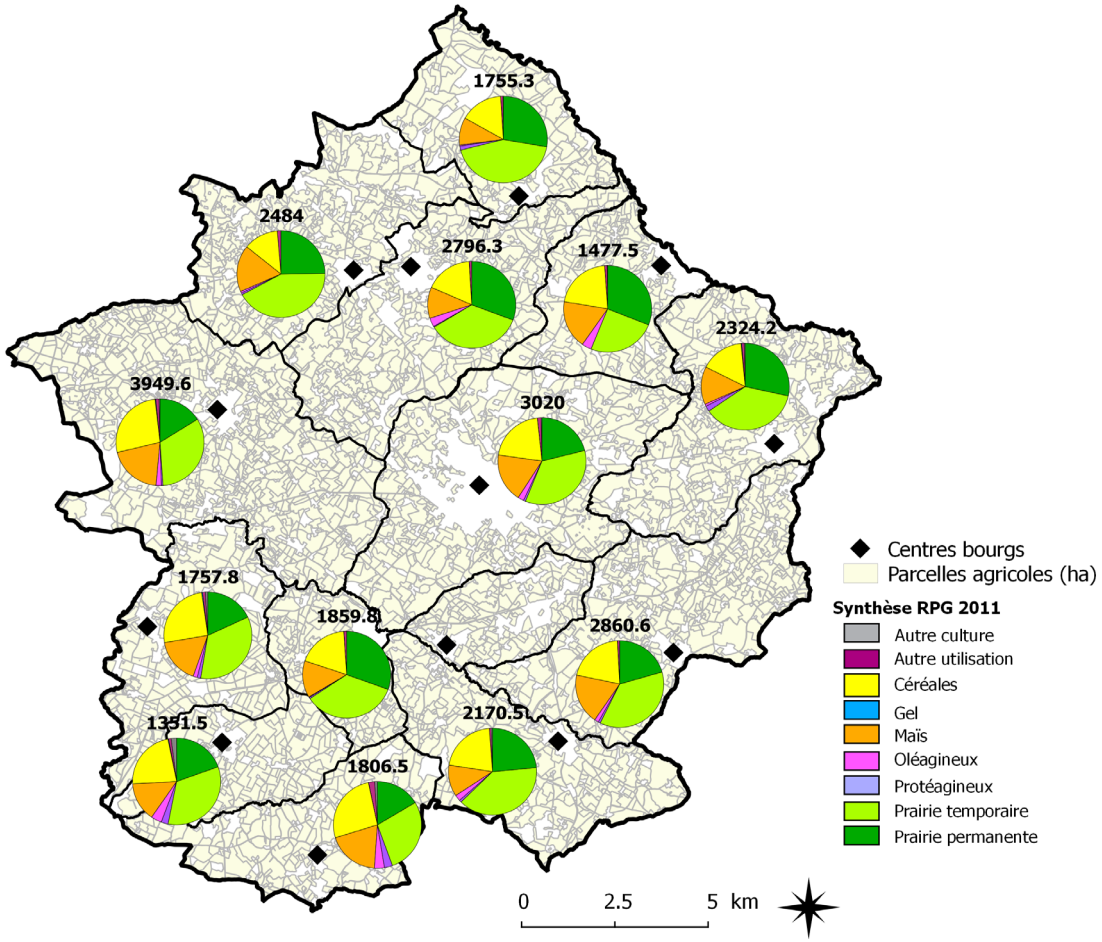

Le RPG est un système d'information géographique permettant l'identification des parcelles agricoles.

Les Registres Parcellaires Graphiques

En 2011, 58.7 % des superficies agricoles (17 409 ha) sont déclarées en prairies dont 23 % en prairies permanentes soit 6 888 ha.

Les céréales et le maïs occupent respectivement 21 % (6 114 ha) et 16 % (4 739 ha) des assolements.

L'essentiel

58,7% des surfaces agricoles sont des prairies | 21% des surfaces agricoles sont cultivées en céréales | 16% des surfaces agricoles sont cultivées en maïs.

L'évolution des registres parcellaires graphiques entre 2008 et 2011, en hectares.

	2008	2011	Tendance
Autres cultures	45 ha	119 ha	NS
Autre utilisation	410 ha	323 ha	NS
Céréales	6 000 ha	6 114 ha	+
Gel	94 ha	28 ha	NS
Maïs	4 959 ha	4739 ha	-
Oléagineux	615 ha	574 ha	-
Prairie permanente	6966 ha	6888 ha	-
Prairie temporaire	10 550 ha	10522 ha	=
Protéagineux	26 ha	305 ha	+
Hectare ilot	29 665 ha	29 614 ha	-

L'évolution de la taille moyenne des parcelles agricoles entre 1995 et 2015.

Réalisation : CPIE Sèvre et Bocage 2015
Sources : Cadastre, 2010 - CPIE Sèvre et Bocage, 2015

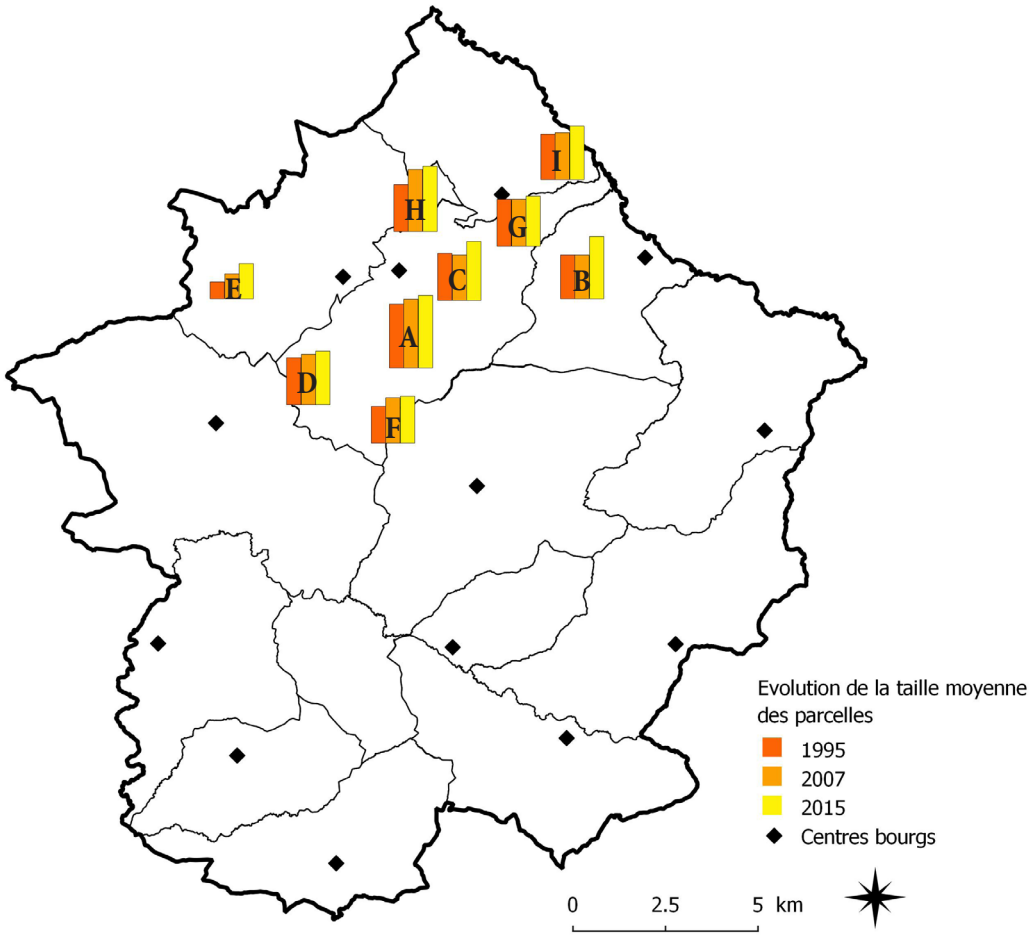

L'évolution moyenne des parcelles agricoles

Dans la continuité du travail mené sur l'évolution de la densité des haies dans le nord du Pays de Pouzauges (voir page 12), la taille des parcelles a été relevée en 1995, 2007 et 2015.

Les résultats affichent tous la même tendance : les parcelles se sont agrandies en 20 ans. Cet agrandissement des parcelles à vocation agricole, en moyenne 33.8 % en 20 ans, est cohérent avec la disparition progressive des haies présentée précédemment.

L'essentiel

En 20 ans, les parcelles à vocation agricole se sont agrandies en moyenne d'un tiers de leur superficie initiale.

La taille moyenne des parcelles agricoles entre 1995 et 2015, en hectare.

Site	1995	2007	2015	Evolution en 20 ans
A	3.8	4.1	4.3	+ 13,2 %
B	2.6	2.6	3.7	+ 27,3 %
C	2.8	2.7	3.5	+ 14,3 %
D	2.8	3	3.2	+ 110 %
E	1	1.5	2.1	+ 42,3 %
F	2.2	2.7	2.8	+ 25 %
G	2.8	2.8	3	+ 18,5 %
H	2.8	3.7	3.9	+ 7,1 %
I	2.7	2.8	3	+ 39,3 %
Moyenne	2.22	2.58	2.97	+ 33.8 %

La flore et les oiseaux.

Réalisation : CPIE Sèvre et Bocage 2015,
Sources : Cadastre, 2010 - CBNB, 2015 - LPO, 2015

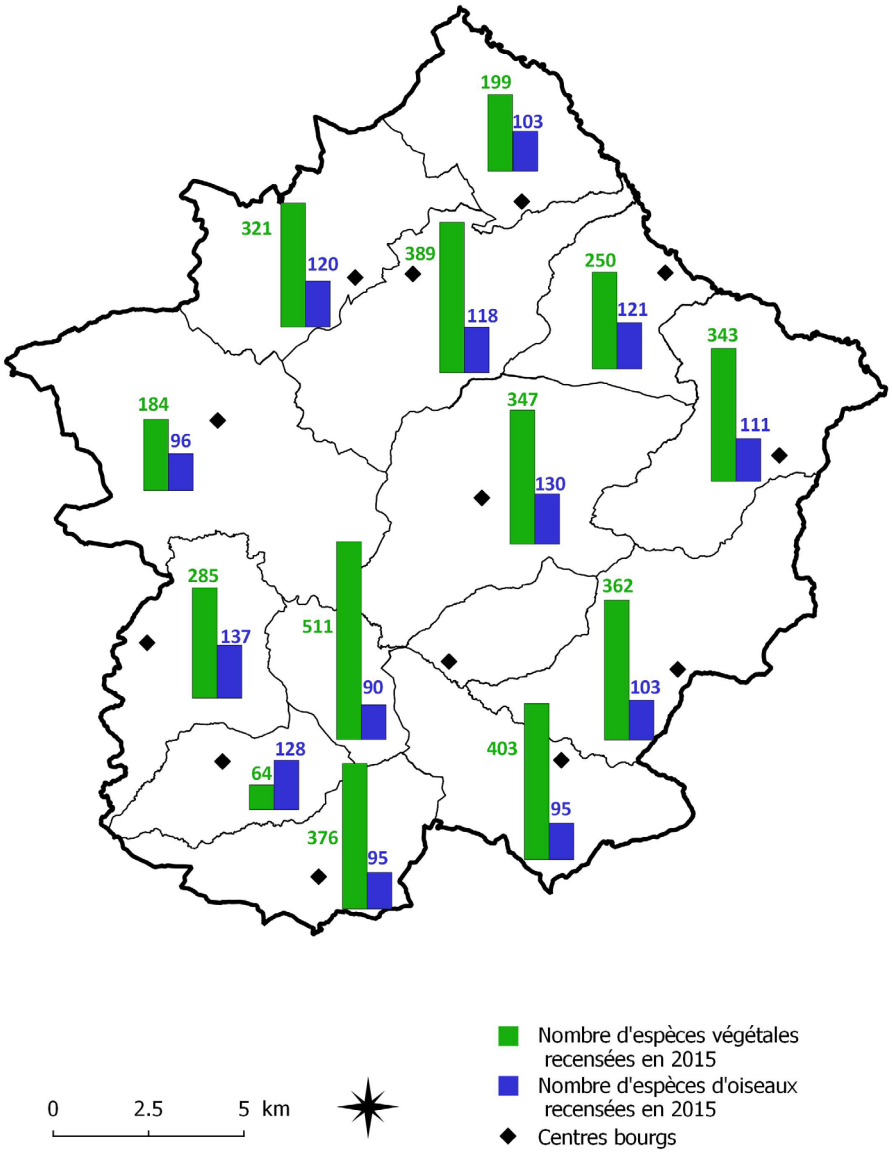

Les données issues des inventaires flore et oiseaux

La réalisation d'inventaires de faune et de flore permet de mettre en évidence la richesse spécifique d'un territoire. Ces données sont bien évidemment non exhaustives et tributaires de la diversité des milieux présents sur chaque territoire mais également de la pression de prospection appliquée.

Les tendances 2015 pour la faune et la flore confirment celles de 2014. Ainsi, pour la flore, c'est la Meilleraie-Tillay qui en est la plus riche avec 511 espèces connues et c'est Chavagnes-les-Redoux, commune certainement moins prospectée, qui en reste la moins riche avec 64 espèces recencées. Pour les oiseaux, c'est Monsireigne qui en compte le plus avec 137 espèces, à l'inverse de Réaumur et du Tallud-Sainte-Gemme, qui en comptabilisent 95 chacune.

En un an, c'est à Saint-Michel-Mont-Mercure que les inventaires flore ont été les plus efficaces en permettant d'y ajouter 78 espèces supplémentaires et pour les oiseaux, c'est à la Pommeraie-sur-Sèvre que le maximum, 4 espèces, a été ajouté.

Le nombre d'espèces végétales, depuis 1980, et avifaune, depuis 1988, recensé en Pays de Pouzauges. Classement, par ordre d'importance : 1 2 3

Commune	Nb d'espèces végétales 2014	Nb d'espèces végétales 2015	Différence flore 2015-2014	Nb d'espèces d'oiseaux 2014	Nb d'espèces d'oiseaux 2015	Différence faune 2015-2014
Le Boupère	144	184	+ 40	95	96	+ 1
Les Châtelliers-Ch.	198	199	+ 1	103	103	0
Chavagnes-les-R.	63	64	+ 1	126	128	+ 2
La Flocellière	376	389	+ 13	118	118	0
La Meilleraie-T.	483	511	+ 17	90	90	0
Monsireigne	285	285	0	134	137	+ 3
Montournais	300	362	+ 62	102	103	+ 1
La Pommeraie-sur-S.	227	250	+ 23	117	121	+ 4
Pouzauges	341	347	+ 6	129	130	+ 1
Réaumur	398	403	+ 5	93	95	+ 2
Saint-Mesmin	314	343	+ 29	111	111	0
Saint-Michel-Mont-M.	243	321	+ 78	119	120	+ 1
Tallud-Sainte-Gemme	366	376	+ 10	94	95	+ 1
Pays de Pouzauges	712	773	+ 61	191	195	+ 4

Les zones d'inventaires botaniques recensées par le Conservatoire Botanique National de Brest.

Réalisation : CPIE Sèvre et Bocage 2015,
Sources : Cadastre, 2010 - CBNB, 2015

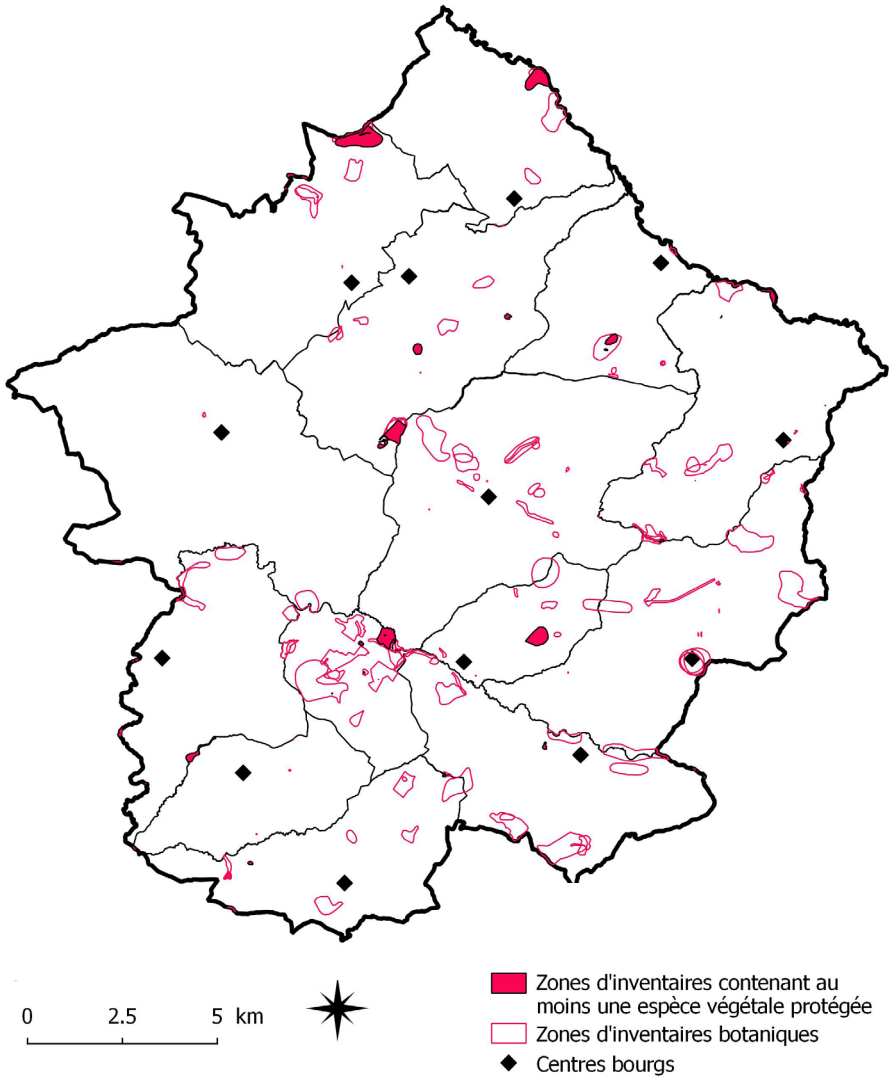

Les zones d'inventaires botaniques

Le CPIE Sèvre et Bocage communique ses inventaires au Conservatoire Botanique National de Brest (CBNB) qui, en retour, réalise une extraction annuelle de sa base de données sur le territoire d'action du CPIE. Ainsi, début 2015, ce sont 197 inventaires botaniques qui étaient recensés sur l'ensemble du Pays de Pouzauges. Le plus vieux datant de 1985 et le plus récent de 2014.

C'est la commune de la Meilleraie-Tillay qui est, à ce jour, la plus inventoriée et à l'inverse, les communes du Boupère et de Chavagnes-les-Redoux n'ont été, jusqu'à maintenant, que très peu prospectées.

La richesse végétale du Pays de Pouzauges est encore très certainement sous estimée puisqu'à ce jour, seulement 4.5 % de son territoire a été inventorié.

L'essentiel

Seulement 4,5% du Pays de Pouzauges a déjà été prospecté.

Les surfaces inventoriées dans les communes du Pays de Pouzauges et le nombre d'espèces végétales protégées recensées.

Classement, par ordre d'importance : 1 2 3

Commune	Nombre d'espèces végétales protégées	Surface inventoriée (ha)	Pourcentage de surface inventoriée (%)
Le Boupère	1	27.26	0.6
Les Châtelliers-Ch.	1	68.81	3.7
Chavagnes-les-R.	1	6.13	0.4
La Flocellière	3	73.22	2.5
La Meilleraie-T.	4	303.97	15.1
Monsireigne	0	57.08	2.7
Montournais	1	217.05	7.4
La Pommeraie-sur-S.	2	37.49	2.4
Pouzauges	0	166.82	4.5
Réaumur	1	214.82	9.7
Saint-Mesmin	2	88.17	3.3
Saint-Michel-Mont-M.	1	91.68	3.6
Tallud-Sainte-Gemme	2	87.04	4.7
Pays de Pouzauges	11	1 439.54	4.5

Les espèces végétales protégées en Pays de Pouzauges.

Réalisation : CPIE Sèvre et Bocage 2015,
Sources : Cadastre, 2010 - CBNB, 2015

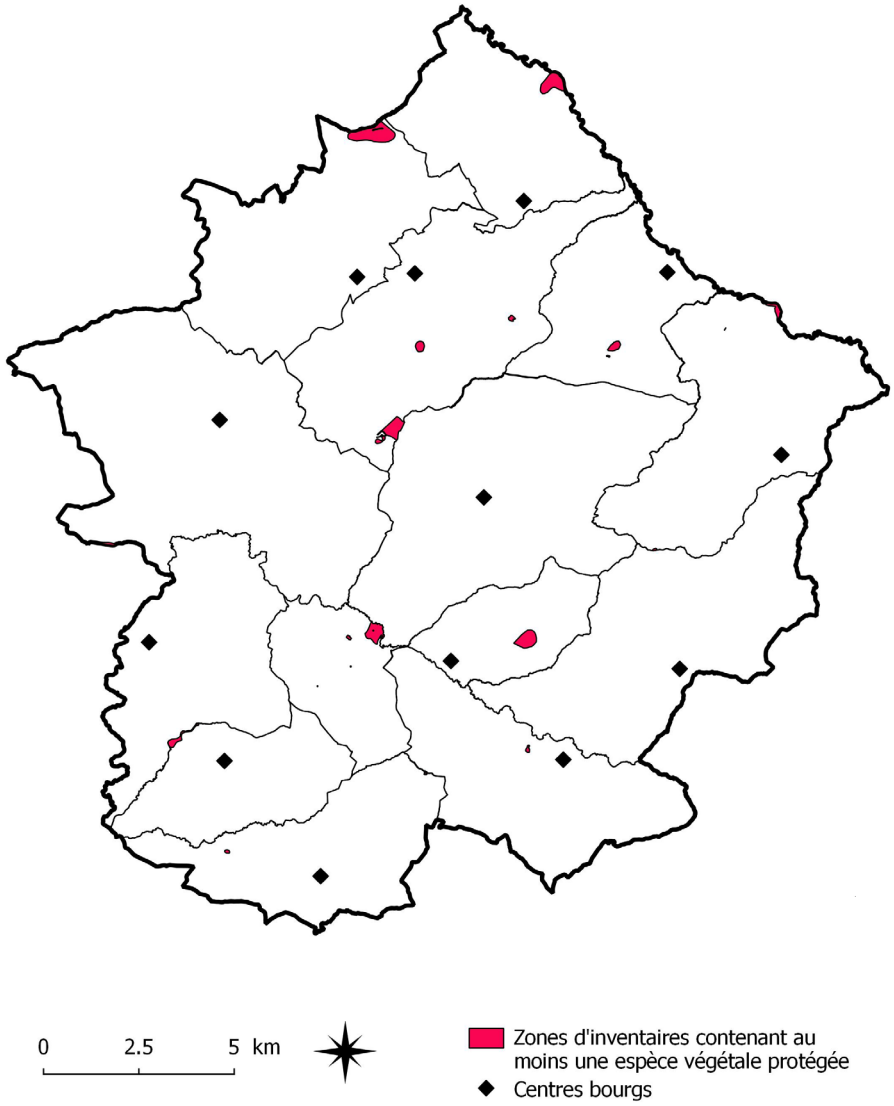

Les recensements d'espèces végétales protégées

Sur les 197 inventaires botaniques réalisés en Pays de Pouzauges, 32 incluent dans leur périmètre au moins une espèce protégée et 2 d'entre eux en contiennent même deux.

Sur l'ensemble de ce territoire, ce sont 11 espèces protégées différentes qui sont connues depuis 1986 et c'est la commune de la Meilleraie-Tillay qui en est la plus riche avec 4 espèces protégées. Ce résultat est à corréler avec le fait que ce soit également cette commune qui comptabilise le plus d'espèces totales sur la communauté de communes ou encore qui possède le plus grand pourcentage de sa surface d'inventoriée...

L'essentiel

11 espèces végétales protégées inventoriées sur les 4,5% de surface prospectée sur le territoire.

Espèce végétale protégée inventoriée en Pays de Pouzauges.

Nom latin	Nom vernacultaire	Convention de Berne	Protecion nationale	Protection régionale PDL
Catabrosa aquatica (L.) P.Beauv.	Canche aquatique			Région PDL
Coeloglossum viride (L.) Hartm.	Orchis grenouille			Région PDL
Gratiola officinalis L.	Gratiole officinale		Nat 2	
Isopyrum thalictroides L.	Isopyre faux-pigamon			Région PDL
Littorella uniflora (L.) Asch.	Littorelle à une fleur		Nat 1	
Menyanthes trifoliata L.	Trèfle d'eau			Région PDL
Peucedanum gallicum Latourr.	Peucédan de France			Région PDL
Potentilla palustris (L.) Scop.	Potentille des marais			Région PDL
Pulicaria vulgaris Gaertn.	Pulicaire vulgaire		Nat 1	
Thlaspi alliaceum L.	Tabouret à odeur d'ail			Région PDL
Trapa natans L.	Châtaigne d'eau	Berne		

L'évolution des populations nicheuses de Tourterelles des bois entre 1995 et 2015 dans le nord du Pays de Pouzauges.

Réalisation : CPIE Sèvre et Bocage 2015,
Sources : Cadastre, 2010 - CPIE Sèvre et Bocage, 2015.

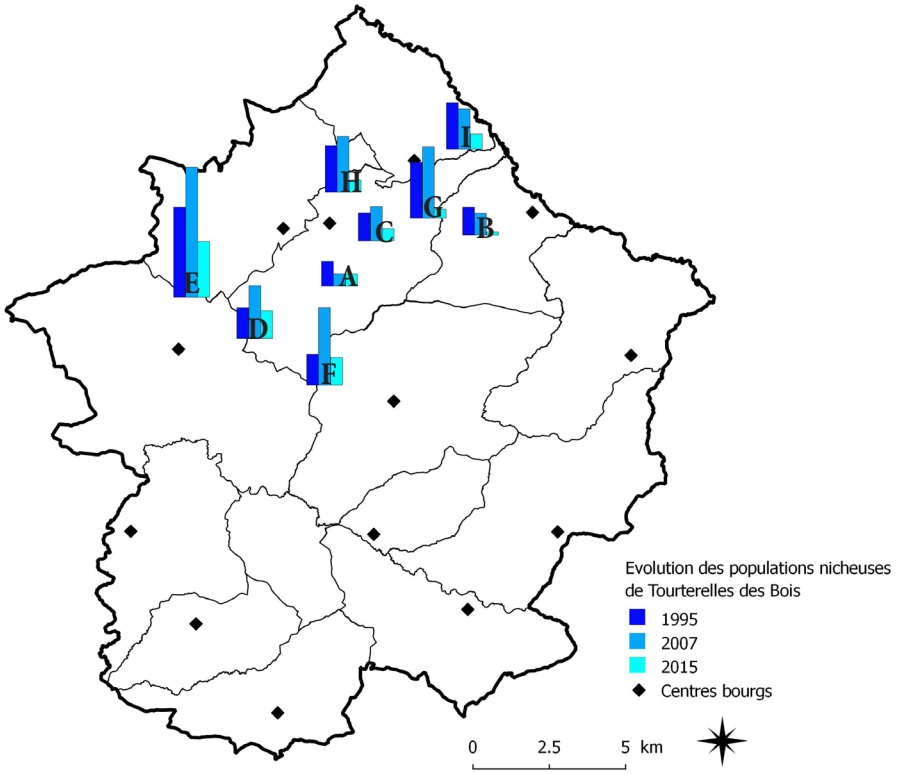

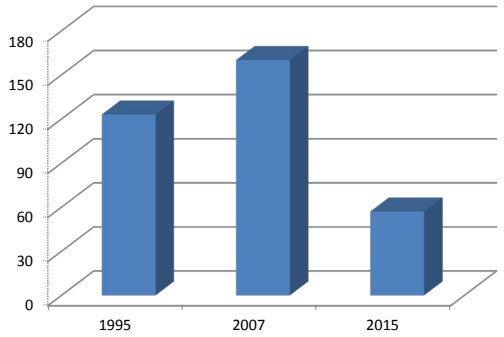

Evolution moyenne des Tourterelles des bois entre 1995 et 2015 sur les aires d'étude.

L'évolution des effectifs depuis 1995


© Aurélien Audevard

La Tourterelle des bois est une espèce caractéristique des milieux bocagers. Particulièrement inféodée aux haies vives et denses, elle présente une sensibilité particulière aux modifications des modalités de gestion et d'entretien des haies.

Entre 1995 et 2007, les effectifs ont connu une nette augmentation (+28,6 %). Puis entre 2007 et 2015, ils ont fortement chuté (-61,4 %). C'est ainsi que près de 3 individus sur 5 ont disparu en 8 ans. Les modifications importantes qu'a connu le bocage du Pays de Pouzauges depuis 2007 (perte de 9 % des linéaires de haies, diminution des surfaces en prairies) semblent pouvoir expliquer en partie cette chute des effectifs, qui s'avère nettement plus importante qu'au niveau national. Si la chute des populations venait à se confirmer (taux d'accroissement annuel de – 11,2 %), dans 20 ans, nous ne contacterons plus que 0,2 tourterelles par sortie au lieu de 6 en 2007.

L'essentiel

Evolution moyenne des populations annuelles depuis 1995 : - 11,2%

Les populations nicheuses de Tourterelles des bois entre 1995 et 2015 dans le nord du Pays de Pouzauges (en nombre de mâles chanteurs)

Site	1995	2007	2015
A	8	4	4
B	9	7	1
C	9	11	4
D	10	17	9
E	29	42	18
F	10	25	9
G	18	23	3
H	15	18	4
I	15	13	5
Total	**123**	**160**	**57**

L'évolution des populations nicheuses de Merles noirs entre 1995 et 2015 dans le nord du Pays de Pouzauges.

Réalisation : CPIE Sèvre et Bocage 2015,
Sources : Cadastre, 2010 - CPIE Sèvre et Bocage, 2015.

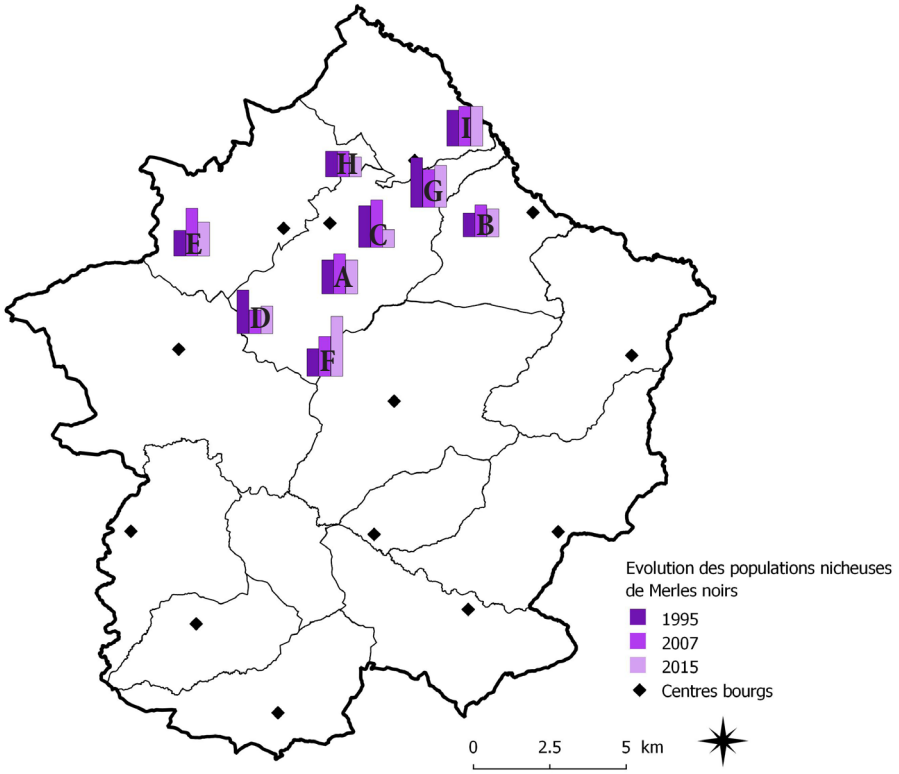

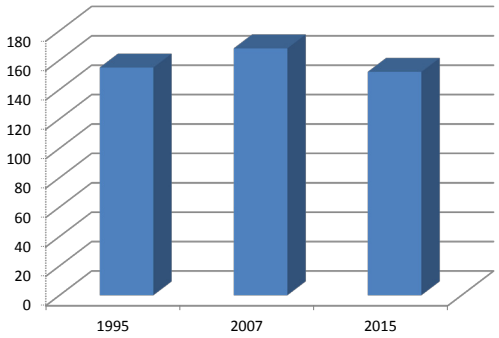

Evolution moyenne des Merles noirs entre 1995 et 2015 sur les aires d'étude.

L'évolution des effectifs depuis 1995



© Tifaeris

Le Merle noir est une espèce caractéristique des milieux bocagers. Il niche dans des haies denses à environ 1,5 mètres du sol. C'est dans ces haies et dans les prairies naturelles qu'il trouve la base de son alimentation.

En 2015, les populations de Merle noir sont quasiment identiques à celles de 1995. Cependant, cela cache une certaine variation dans l'évolution des effectifs puisque qu'entre 1995 et 2007, les populations ont augmenté de 13,4 % pour ensuite baisser de 11,4 % entre 2007 et 2015. Tout comme la Tourterelle des bois, on peut penser que le Merle noir ait été impacté par les évolutions qu'a connu le territoire depuis 2007 mais dans une moindre mesure. Au niveau national, l'abondance de cette espèce témoigne d'une très légère tendance à la diminution depuis 20 ans (baisse de 4,57 % des effectifs).

L'essentiel

Evolution moyenne des populations annuelles depuis 1995 : -1,5%.

Les populations nicheuses de Merles noirs entre 1995 et 2015 dans le nord du Pays de Pouzauges (en nombre de mâles chanteurs)

Site	1995	2007	2015
A	17	20	17
B	12	16	14
C	21	24	9
D	22	12	14
E	13	24	17
F	14	20	30
G	25	19	21
H	13	13	10
I	18	20	20
Total	**155**	**168**	**152**

L'évolution des populations nicheuses d'Alouettes lulu entre 1995 et 2015 dans le nord du Pays de Pouzauges.

Réalisation : CPIE Sèvre et Bocage 2015,
Sources : Cadastre, 2010 - CPIE Sèvre et Bocage, 2015.

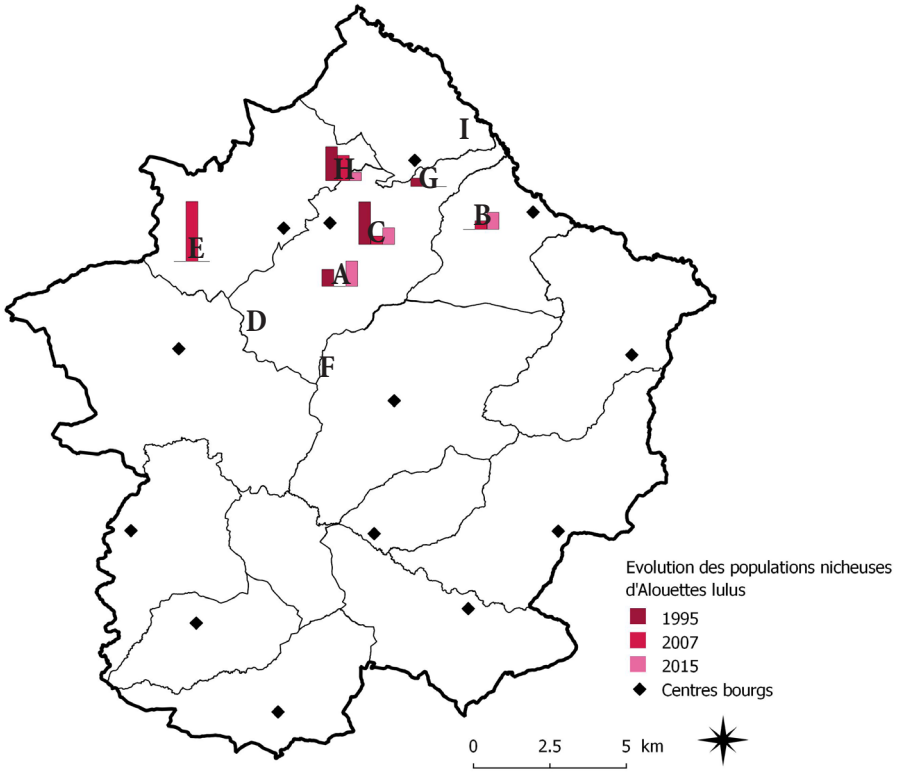

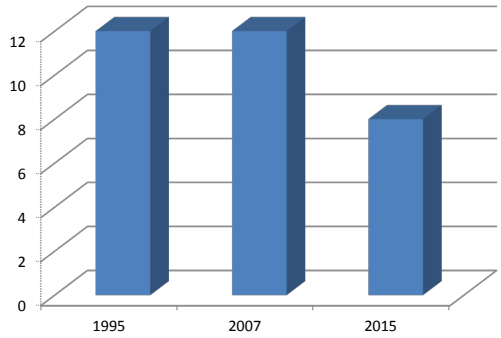

Evolution moyenne des Alouettes lulu entre 1995 et 2015 sur les aires d'étude.

L'évolution des effectifs depuis 1995



© Jean-Marie Poncelet

L'Alouette lulu est une espèce caractéristique des prairies naturelles du haut bocage vendéen, où elle y trouve la base de son alimentation et des zones favorables à sa nidification.

La tendance globale de ses effectifs semble en baisse. Cependant, au regard des variations d'effectifs sur les différents pas de temps, nous n'excluons pas la possibilité d'une importante fluctuation interannuelle. En effet, après avoir connu une forte chute des effectifs entre 1995 et 1997 (- 33,3 %), les populations ont ensuite connu une augmentation de 25 % sur la période 1997/2007 pour baisser de nouveau entre 2007 et 2015 avec la disparition d'une Alouette sur 3. Les effectifs locaux sont aujourd'hui plutôt fragiles avec seulement 10 individus contactés en 30 sorties.

Au niveau national, la tendance est bien différente puisque les populations ont connu une augmentation des effectifs de 120 % entre 1996 et 2013.

L'essentiel

Evolution moyenne des populations annuelles depuis 1995 : -4,9 %

Les populations nicheuses d'Alouettes lulu entre 1995 et 2015 dans le nord du Pays de Pouzauges (en nombre de mâles chanteurs)

Site	1995	2007	2015
A	2	0	3
B	0	1	2
C	5	1	2
D	0	0	0
E	0	7	0
F	0	0	0
G	1	0	0
H	4	3	1
I	0	0	0
Total	**12**	**12**	**8**

Les espèces aquatiques patrimoniales en Pays de Pouzauges.

Réalisation : CPIE Sèvre et Bocage 2015,
Sources : Cadastre, 2010 – BD Carthage, 2010 – AELB, DIREN, ONEMA, 2010 – Fédération de pêche 85, 2015.

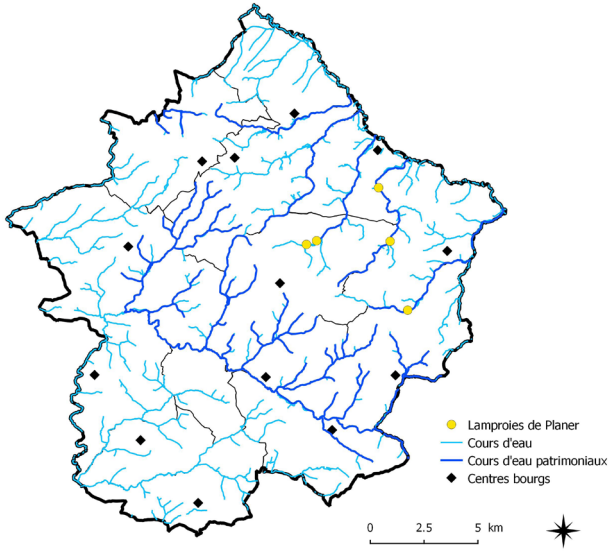

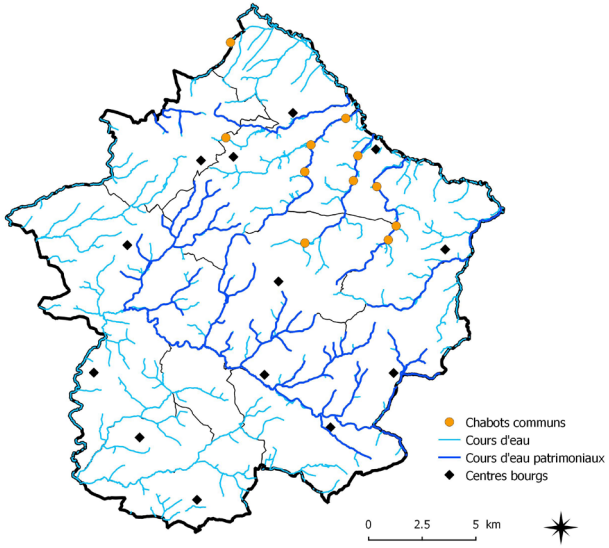

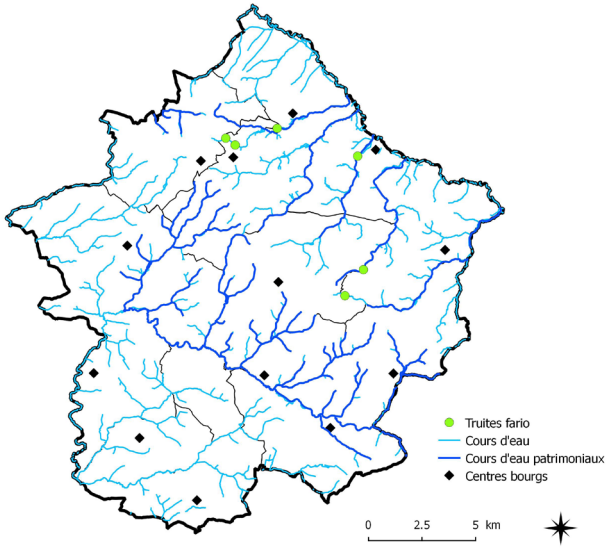

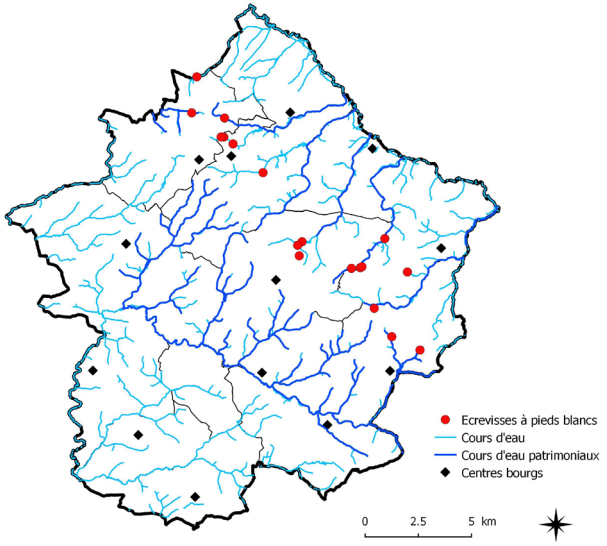

Les espèces aquatiques patrimoniales du territoire

Quatre espèces patrimoniales ont été observées dans les cours d'eau du nord-est du Pays de Pouzauges. Il s'agit de la Lamproie de Planer, du Chabot commun, de la Truite fario et de l'Ecrevisse à pieds blancs. Ces animaux sont très sensibles à la qualité de l'eau dans laquelle ils vivent et se reproduisent. Leur présence dans ces ruisseaux traduisent une très bonne qualité de l'eau et leur confirment leur statut de « Cours d'eau patrimoniaux ».

On peut noter que l'Ecrevisse à pieds blancs se développe généralement au plus près des sources, à la différence du Chabot commun qui lui, vit plus en aval des cours d'eau.

L'essentiel

4 espèces aquatiques patrimoniales observées en Pays de Pouzauges témoignent de la très bonne qualité des eaux de certains cours d'eau.

Nombre d'observations sur le Pays de Pouzauges entre 2003 et 2015

Lamproies de Planer	Chabots communs	Truites fario	Ecrevisses à pieds blancs
5	11	6	18

Le Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE).

Réalisation : CPIE Sèvre et Bocage 2015.

Sources : Cadastre, 2010 - DREAL 2014 - CPIE Sèvre et Bocage, 2015.

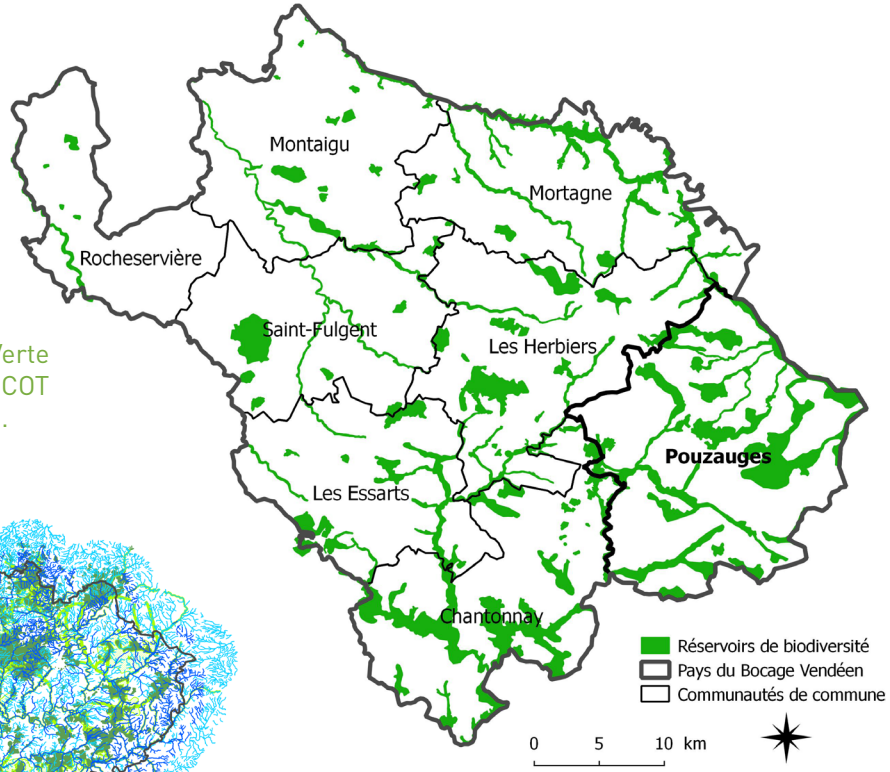

Identification de la Trame Verte et Bleue dans le cadre du SCOT du Pays du Bocage vendéen.

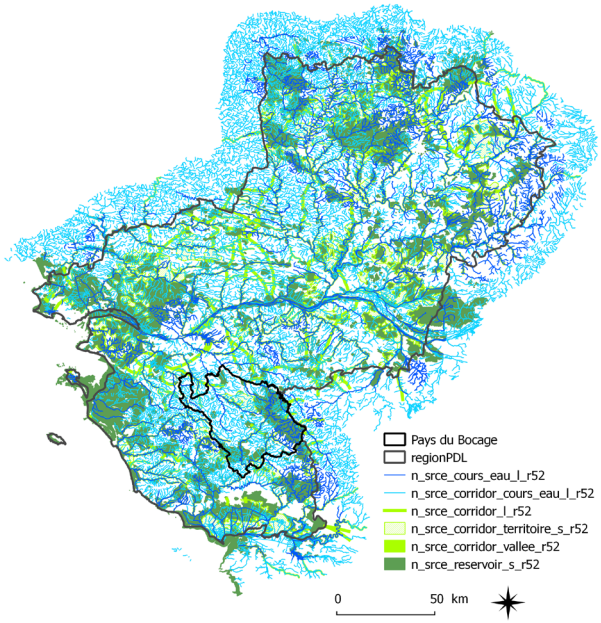

Le SRCE du Pays du Bocage vendéen au sein de celui des Pays de la Loire.

Le Schéma Régional de Cohérence Écologique en Pays de Pouzauges

Le SRCE* identifie 32% du territoire régional en réservoir de biodiversité.

Ce document localise, à l'échelle du Pays du Bocage vendéen, près de 42% de son territoire en réservoir de biodiversité.

Après diverses concertations entre le CPIE et les acteurs locaux, les contours des réservoirs de biodiversité ont été plus précisément redéfinis et occupent ainsi 13% du territoire du Pays du Bocage vendéen.

A l'échelle de ce grand Pays, le Pays de Pouzauges contribue significativement à la biodiversité du territoire avec 8 402 hectares en réservoir de biodiversité, soit 35.4% des reservoirs de biodiversité du Pays du Bocage vendéen.

DÉFINITIONS :

• SRCE : Schéma Régional de Cohérence Écologique (= Trame Verte et Bleue régionale).

• Réservoir de biodiversité : espace où les espèces peuvent réaliser tout ou partie de leur cycle de vie (alimentation, croissance, reproduction). La biodiversité y est riche et représentative.

Les châtaigniers greffés identifiés dans les communes inventoriées du Pays de Pouzauges.

Réalisation : CPIE Sèvre et Bocage 2014

Sources : Cadastre, 2010 - CPIE Sèvre et Bocage, 2014

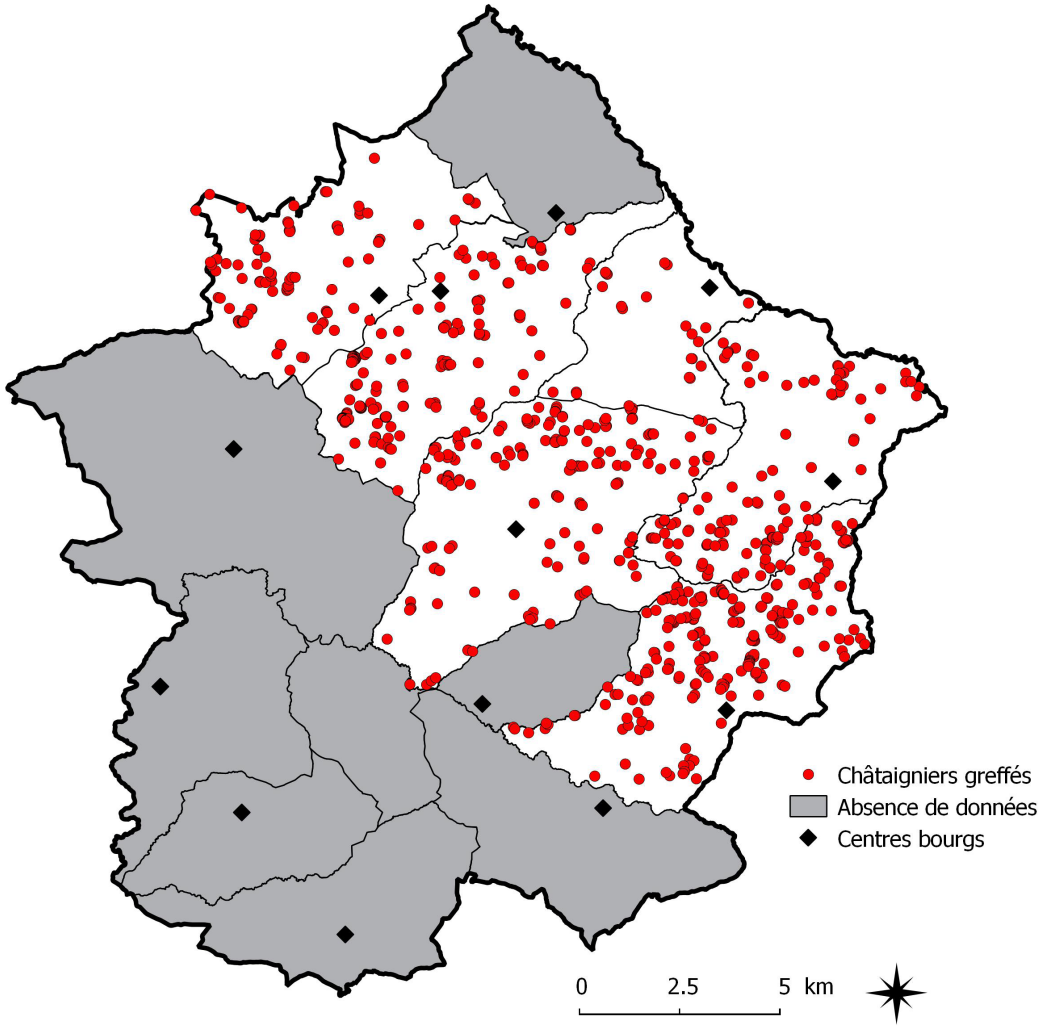

Le châtaignier greffé

Arbre emblématique du Haut-Bocage vendéen, le châtaignier greffé est encore très présent sur le Pays de Pouzauges.

Lors de l'inventaire des zones humides réalisé sur les communes du bassin versant de la Sèvre Nantaise, tous les châtaigniers greffés ont été recensés par le CPIE Sèvre et Bocage.

Sur les six communes concernées, 785 arbres ont été relevés, soit une moyenne de 2 arbres par km². C'est la commune de Montournais qui en est la plus riche.



Châtaignier greffé à Saint-Mesmin

L'essentiel

785 arbres inventoriés | 2 arbres / km².

Nombre et densité de châtaigniers greffés par commune

Classement, par ordre d'importance : 1 2 3

Commune	Nombre	Densité au km²
La Flocellière	155	5
Montournais	233	8
La Pommeraie-sur-Sèvre	25	2
Pouzauges	168	5
Saint-Mesmin	112	4
Saint-Michel-Mont-Mercure	92	4

La reconstitution des populations locales de châtaigniers greffés effectuée en 2015 en Pays de Pouzauges.

Réalisation : CPIE Sèvre et Bocage 2015

Sources : Cadastre, 2010 - CPIE Sèvre et Bocage, 2015

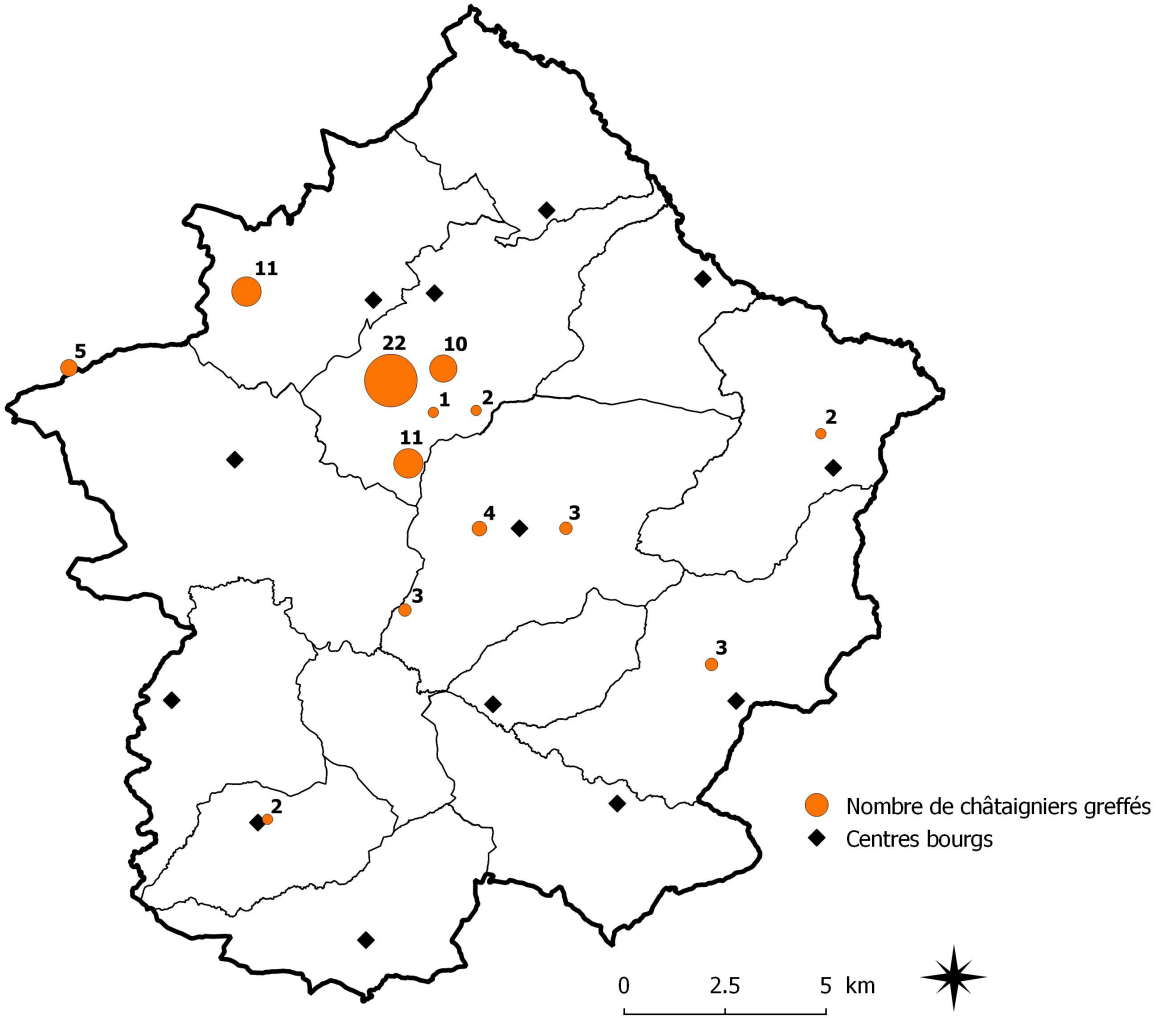

La campagne de greffes

En 2015, le CPIE Sèvre et Bocage a initié un programme sur trois ans de « Reconstitution des populations de châtaigniers greffés » sur le Pays de Pouzauges.

Au cours de cette première année, 79 sujets ont été greffés sur 7 communes différentes et c'est à la Flocellière que le plus grand nombre y a été réalisé avec 46 greffes. Pour cette première année d'expérimentation, il est estimé la reprise d'une greffe sur trois.



Châtaignier greffé à La Flocellière

L'essentiel

79 greffes de châtaigniers en 2015 | 1/3 de reprise de greffes

Nombre de greffe de châtaigniers par commune en 2015

Classement, par ordre d'importance : 1 2 3

Commune	Nombre de greffes
Chavagnes-les-Redoux	2
La Flocellière	46
Montournais	3
Pouzauges	10
Saint-Mesmin	2
Saint-Michel-Mont-Mercure	11
Saint-Paul-en-Pareds (limite Boupère)	5
Total	79

La répartition des sites de pontes de grenouilles rousses.

Réalisation : CPIE Sèvre et Bocage 2014

Sources : Cadastre, 2010 - CPIE Sèvre et Bocage, 2014

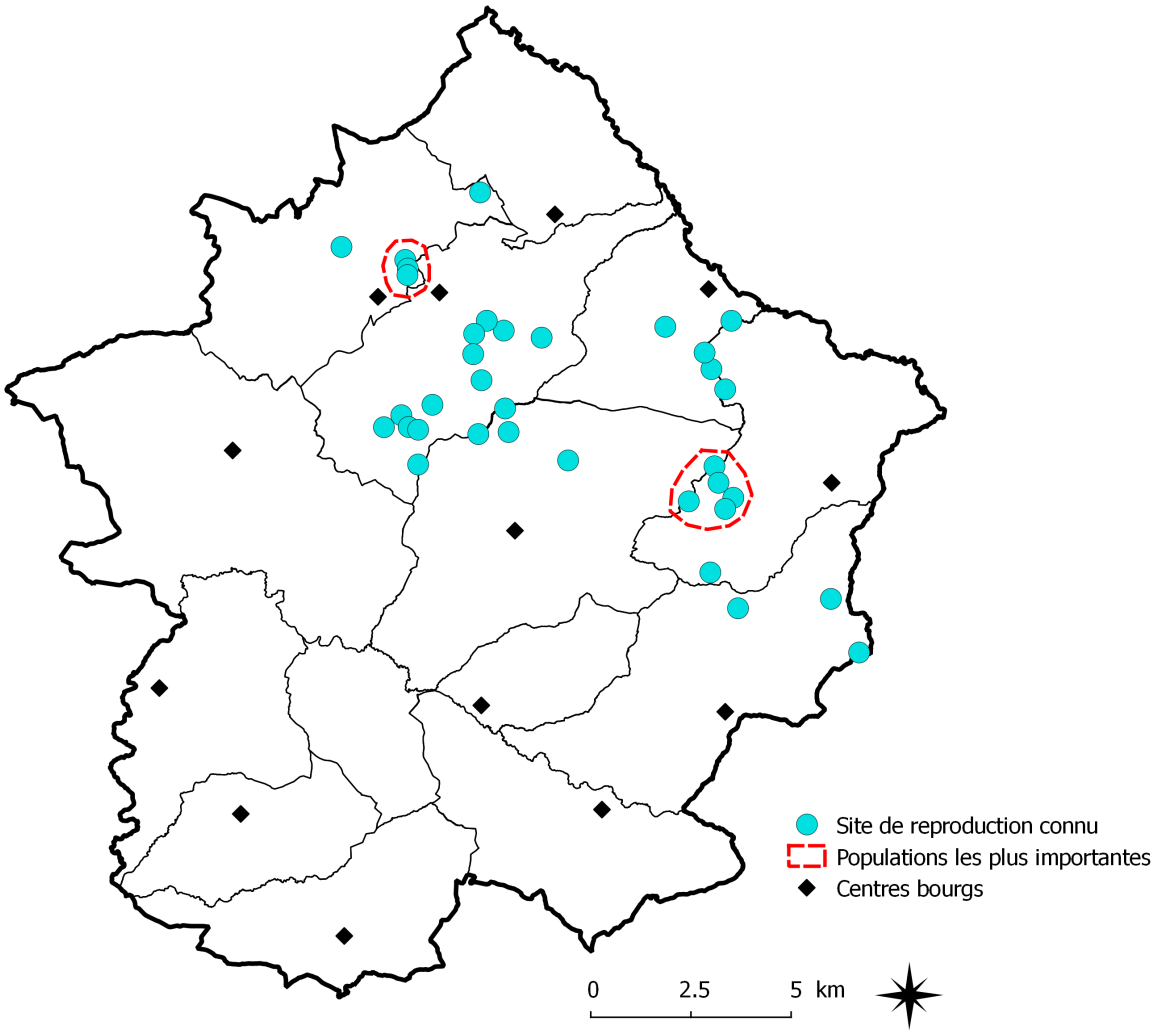

Les grenouilles rousses



Accouplement de grenouilles rousses à La Flocellière. © Patrick Trécul

A l'échelle du département de la Vendée, cette espèce est assez rare et ne se maintient que sur quelques localités, dont le Pays de Pouzauges.

Sa rareté et l'isolement de ses populations en font une espèce menacée et prioritaire en terme de conservation en Pays de la Loire. Un plan régional d'action pour la conservation de ses populations a donc été mis en place. Il est piloté par le CPIE Sèvre et Bocage à l'échelle régionale.

Dans le Pays de Pouzauges, cette espèce affectionne les petites vallées riches en prairies humides liées à l'élevage. Réfugiée dans les petits boisements ou les haies lors de sa phase terrestre, elle rejoint les lames d'eau des prairies pour y pondre ses oeufs.

Depuis 2005, 35 sites de reproduction ont été identifiés sur le Pays de Pouzauges, concentrés dans sa moitié nord-est. Sur ces 10 dernières années, le record du plus grand nombre de pontes est de 590, relevé en 2014 sur la commune de Saint-Mesmin. Un second noyau se situe sur la commune de Saint-Michel-Mont-Mercure. Il regroupe trois sites possédant également plus de 100 pontes chacun (maximum relevé également en 2014).

L'essentiel

Espèce rare en Vendée | 35 sites de reproduction en Pays de Pouzauges.

Les collisions routières avec animaux en Pays de Pouzauges.

Réalisation : CPIE Sèvre et Bocage 2014
Sources : Cadastre, 2010 - Scan 100, 2011 - LPO, 2012

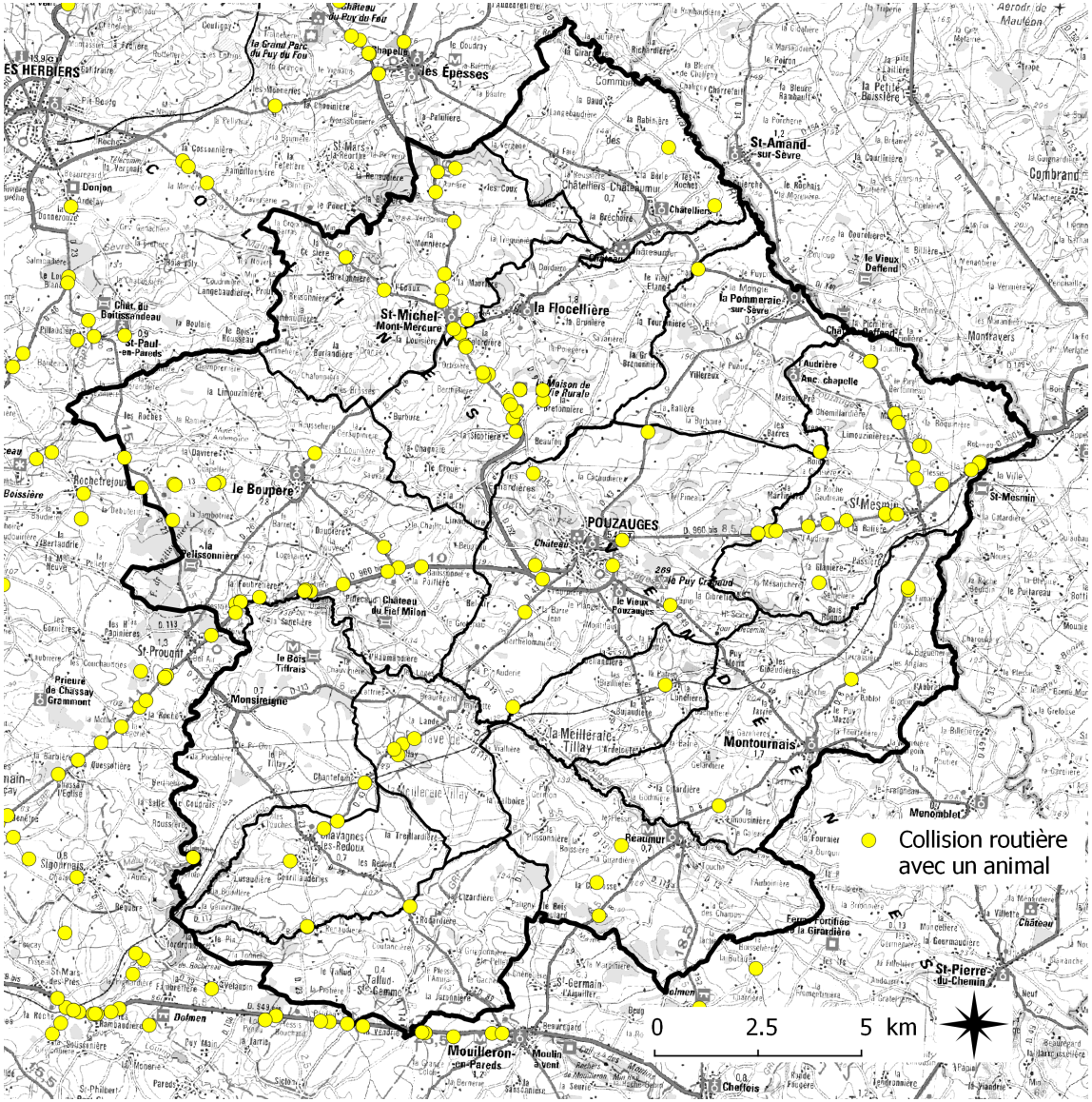

Les collisions routières avec animaux

103 collisions routières avec des mammifères sauvages ont été enregistrées dans les bases naturalistes entre 2000 et 2012 sur le Pays de Pouzauges.

Ces données ont été obtenues grâce au recensement des cadavres de 12 espèces de mammifères différentes : 42 Hérissons, 13 Blaireaux, 11 Genettes, 9 Fouines, 5 Ragondins, 5 Loutres, 5 Lapins, 5 Ecureuils, 3 Putois, 2 Renards, 2 Martres et 1 Belette.

D'après la répartition des cadavres, certaines portions routières semblent plus favorables à ce genre d'incidents comme par exemple les routes principales sur les communes de :

- Le Boupère *(D960 bis entre Saint-Prouant et Pouzauges),*
- Saint-Mesmin *(D960 bis entre Pouzauges et Saint-Mesmin)*
- Saint-Michel-Mont-Mercure et la Flocellière *(D752 entre les Epesses et Pouzauges).*

L'essentiel

103 collisions routières avec des mammifères sauvages recencées entre 2000 et 2012.

Les Zones Naturelles d'Intérêts Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) sur le Pays de Pouzauges.

Réalisation : CPIE Sèvre et Bocage 2014
Sources : Cadastre, 2010 - DIREN, 2010

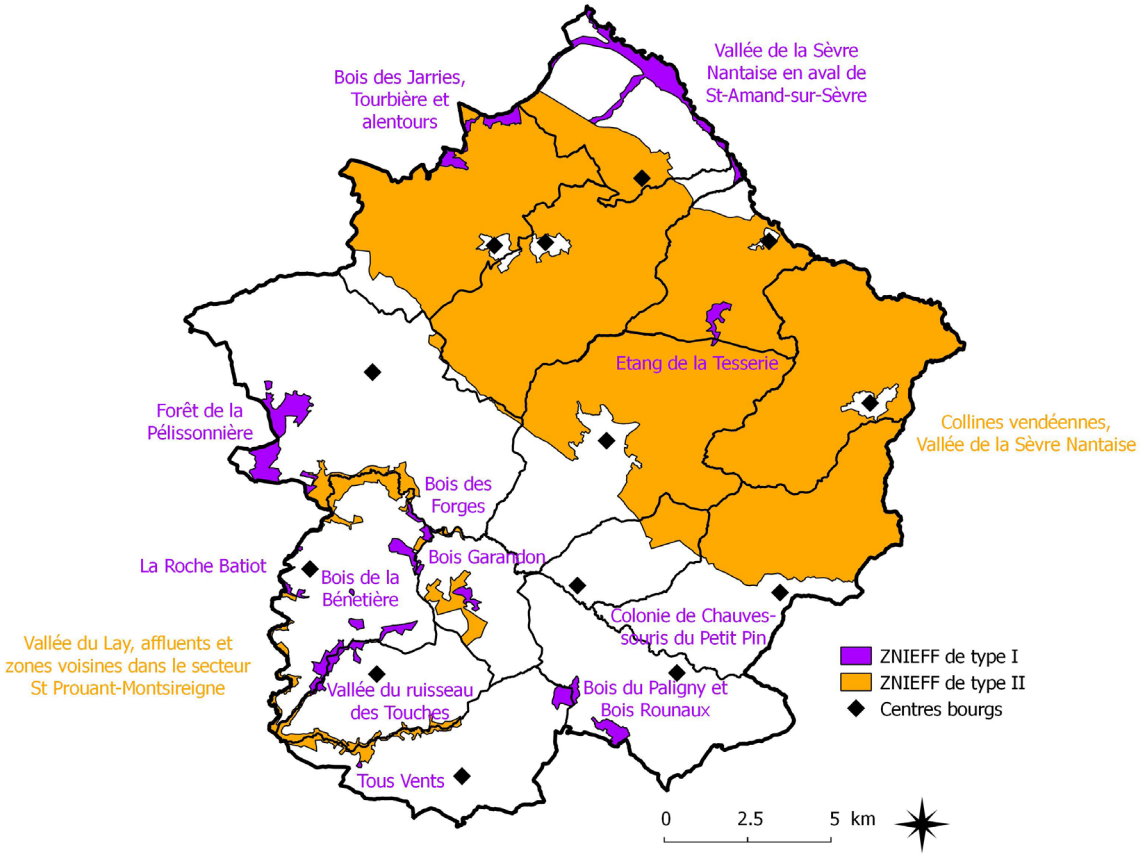

Les ZNIEFF sont classées en deux catégories :
• ZNIEFF de type I : secteurs de grand intérêt biologique ou écologique
• ZNIEFF de type II : grands ensembles naturels riches et peu modifiés, offrant des potentialités biologiques importantes.

Les Zones Natuelles d'Intérêts Ecologique, Faunistique et Floristique

Les ZNIEFF sont des zones d'inventaire présentant de fortes capacités biologiques et un bon état de conservation.

Le Pays de Pouzauges présente ainsi 12 ZNIEFF de type I (soit 870 ha) et 2 ZNIEFF de type II (soit 15 034 ha). Ces dernières recouvrent à elles seules 46.88 % du territoire. La plus importante est celle nommée « Collines vendéennes, Vallée de la Sèvre Nantaise » qui recouvre quasiment toute la moitié nord-est du Pays. Ainsi, la commune de Saint-Mesmin en est recouverte à 96.61 %.

L'essentiel

870 ha de ZNIEFF I | 15 034 ha de ZNIEFF II

La superficie des ZNIEFF par commune, en ha et en %

Classement, par ordre d'importance : 1 2 3

Commune	ZNIEFF 1		ZNIEFF II	
Le Boupère	196,63 ha	4,51 %	348,11 ha	7,98 %
Les Châtelliers-Châteaumur	252,86 ha	13,78 %	573,35 ha	31,25 %
Chavagnes-les-Redoux	37,49 ha	2,76 %	119,69 ha	8,81 %
La Flocellière	16,47 ha	0,56 %	2 690,29 ha	92,12 %
La Meilleraie-Tillay	26,58 ha	1,32 %	367,77 ha	18,26 %
Monsireigne	138,95 ha	6,66 %	347,39 ha	16,66 %
Montournais	0,33 ha	0,01 %	1 685,99 ha	57,29 %
La Pommeraie-sur-Sèvre	34,37 ha	2,19 %	1 412,88 ha	90,18 %
Pouzauges	2,27 ha	0,06 %	2 442,75 ha	66,56 %
Réaumur	56,28 ha	2,54 %	56,28 ha	2,54 %
Saint-Mesmin	0	0	2 555,80 ha	96,61 %
Saint-Michel-Mont-Mercure	76,95 ha	2,98 %	2 319,02 ha	89,86 %
Tallud-Sainte-Gemme	31,3 ha	1,67 %	115,12 ha	6,16 %
Pays de Pouzauges	870,45 ha	2,71 %	15 034,44 ha	46,88 %

Les Espaces Naturels Sensibles (ENS) et les zones de préemption des ENS sur le Pays de Pouzauges.

Réalisation : CPIE Sèvre et Bocage 2014

Sources : Cadastre, 2010 - CG 85, 2014

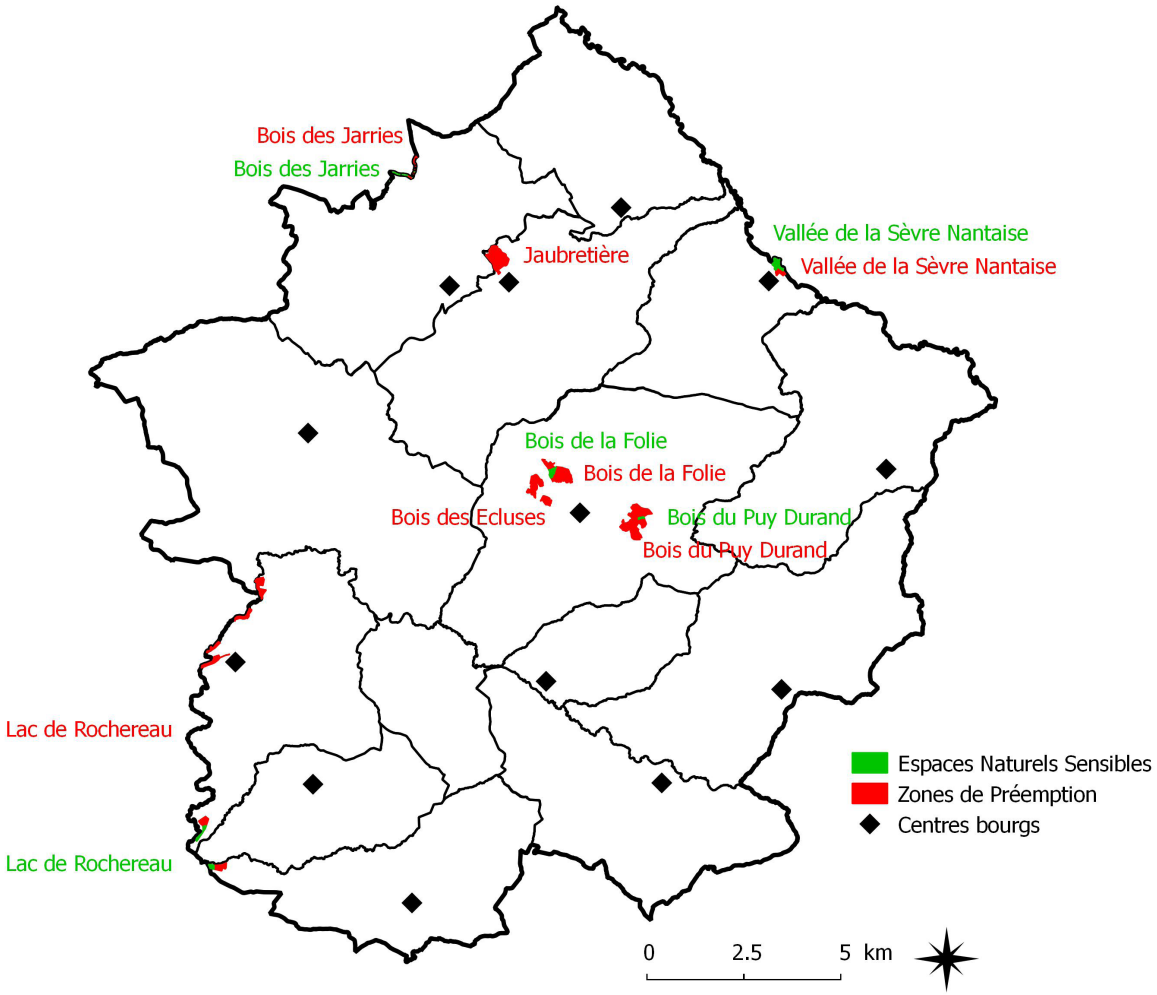

Les Espaces Naturels Sensibles

Il existe 9.7 ha d'Espaces Naturels Sensibles (ENS) sur le Pays de Pouzauges. Ils sont répartis sur 5 communes et c'est la Pommeraie-sur-Sèvre qui en possède le plus, avec 3.78 ha, soit 0.24 % de sa superficie totale.

Les zones de préemptions Espaces Naturels Sensibles sont présents sur 6 communes, le plus souvent en continuité d'ENS déjà existants. Sur le Pays de Pouzauges, on en compte un peu plus de 124 ha et c'est la commune de Pouzauges qui en compte le plus avec 68.79 ha, soit 1.87 % de sa superficie totale.

L'essentiel

9.7 hectares d'ENS | 124 hectares de zones de préemption d'ENS.

Les surfaces en ENS et en zones de préemption ENS par commune, en hectares et en pourcentage du territoire

Classement, par ordre d'importance : 1 2 3

Commune	ENS		zones de préemption ENS	
La Flocellière	0 ha	0	21,9 ha	0,75 %
Monsireigne	1,54 ha	0,07 %	0,07 ha	1,01 %
La Pommeraie-sur-Sèvre	3,78 ha	0,24 %	7 ha	0,45 %
Pouzauges	3,09 ha	0,08 %	68,79 ha	1,87 %
Saint-Michel-Mont-Mercure	0,04 ha	0	0,11 ha	0
Tallud-Sainte-Gemme	1,24 ha	0,07 %	5,19 ha	0,28 %
Pays de Pouzauges	9,69 ha	0,03 %	124,1 ha	0,39 %

TYPOLOGIE
DES HAIES ET DES ZONES HUMIDES

CARTOGRAPHIE : CPIE Sèvre et Bocage, SD, 2012
SOURCE : SCAN 25, Cadastre, BD Carthage, CPIE Sèvre et Bocage

CPIE Sèvre et Bocage - Maison de la vie rurale
Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement
85700 LA FLOCELLIÈRE
Tél. 02 51 57 77 14 / Fax : 02 51 57 28 37
www.cpie-sevre-bocage.com

LÉGENDE :

Typologie des zones humides

- ZH1 : Zones humides de tête de bassin versant
- ZH2 : Bordures boisées des cours d'eau et ruisseaux
- ZH3 : Prairies inondables en bordure de cours d'eau
- ZH5 : Tourbières
- ZH6 : Etangs et leurs bordures
- ZH7 : Mares et leurs bordures
- Zone inondable de retour centennal
- Cours d'eau

Typologie des haies

- 1 : haie relictuelle
- 2 : haie relictuelle arborée
- 3 : haie basse rectangulaire sans arbres
- 4 : haie basse rectangulaire avec arbres
- 5 : haie arbustive haute
- 6 : haie multistrate
- 7 : haie récente
- 8 : haie disparue

Limites administratives

- Parcellaire

600 0 600 1200 1800
Mètres

N

Sources : SCAN25 ; BD Carthage - Cartographie : CPIE Sèvre et Bocage, 2012

SÈVRE ET BOCAGE

INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES
Commune de Réaumur (85)

Syndicat Mixte Loir Marais Poitevin le SAGE

TYPOLOGIE DES ZONES HUMIDES

Cartographie : CPIE Sèvre et Bocage, SD, 2012
Source : SCAN 25, Cadastre, CPIE Sèvre et Bocage

SÈVRE ET BOCAGE

CENTRE PERMANENT D'INITIATIVES POUR L'ENVIRONNEMENT

www.cpie-sevre-bocage.com - contact@cpie-sevre-bocage.com
CPIE Sèvre et Bocage – Association Maison de la Vie Rurale – 85700 LA FLOCELLIÈRE
Tél. 02 51 57 77 14 / Fax : 02 51 57 28 37

Typologie Corine Biotope niveau 3 des zones humides

- 22.1 : Eaux douces
- 37.1 : Communautés à Reine des prés et communautés associées
- 37.2 : Prairies humides eutrophes
- 38.1 : Pâtures mésophiles
- 41.2 : Chênaies - Charmaies
- 44.1 : Formation riveraine de saules
- 44.3 : Forêt de Frênes et d'Aulnes des fleuves médio-européen
- 54 : Bas-marais, tourbières de transition
- 82.1 : Champ d'un seul tenant intensément cultivé
- 83.321 : Plantations de peupliers
- 89.23 : Lagunes industrielles et bassins ornementaux

Limites administratives

Parcellaire

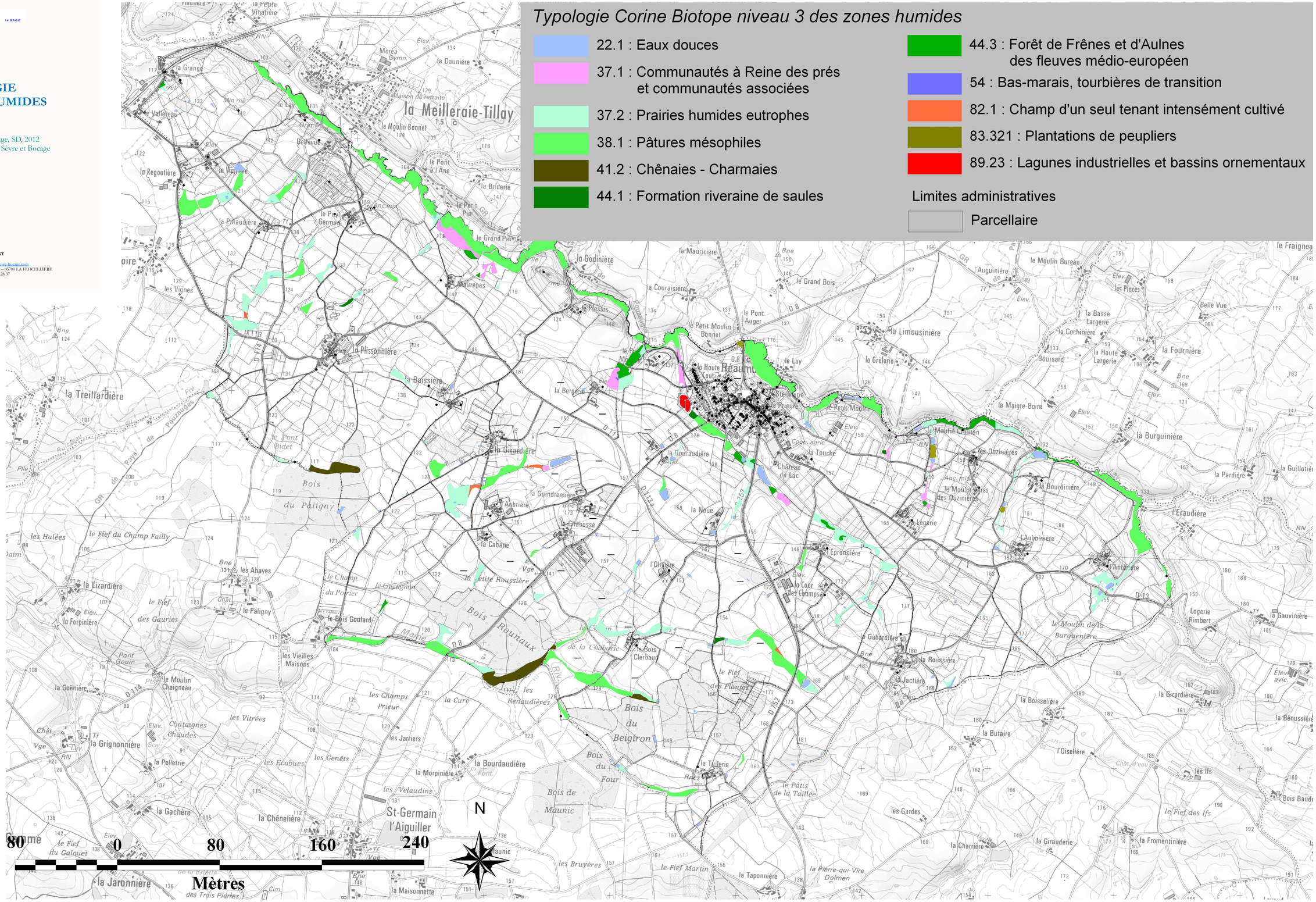

DIAGNOSTIC ENVIRONNEMENTAL
La Pommeraie sur Sèvre (85)

DOCUMENT N°1

TYPOLOGIE
DES ZONES HUMIDES ET DES HAIES

CARTOGRAPHIE : CPIE Sèvre et Bocage, 2010
SOURCE : CPIE Sèvre et Bocage, BD Carthage, IIBSN

Maison de la Vie Rurale
CPIE SÈVRE ET BOCAGE
CPIE Sèvre et Bocage - Maison de la vie rurale
Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement
85700 LA FLOCELLIÈRE
Tél. 02 51 57 77 14 / Fax : 02 51 57 28 37
www.cpie-sevre-bocage.com

LÉGENDE :

- Parcellaire
- Bâti
- Cours d'eau
- Zone inondable de retour centenal (IIBSN)

Typologie des zones humides

- ZH4 : Bordures boisées des cours d'eau et ruisseaux
- ZH5A : Zones humides en tête de bassin
- ZH5B : Prairies inondables en bordures de cours d'eau
- ZH9 : Mares et leurs bordures
- ZH10 : Etangs et leurs bordures

Typologie des haies

- 1- Haie relictuelle
- 2- Haie relictuelle arborée
- 3- Haie basse rectangulaire sans arbre
- 4- Haie basse rectangulaire avec arbres
- 5- Haie arbustive haute
- 6- Haie multi-strates
- 7- Haie récente
- 8- Haie disparue

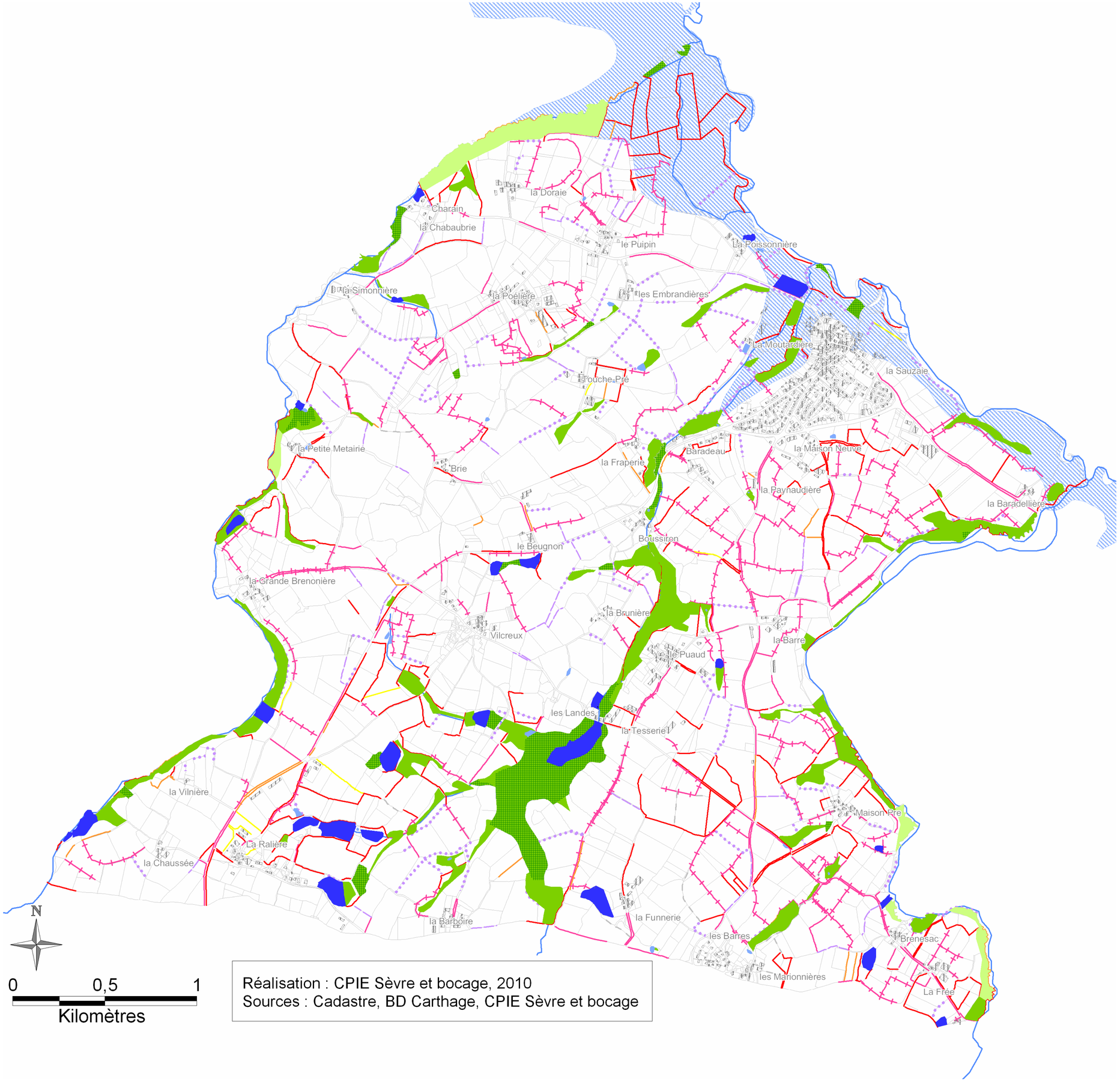

Réalisation : CPIE Sèvre et bocage, 2010
Sources : Cadastre, BD Carthage, CPIE Sèvre et bocage